



ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DES RISQUES D'INONDATION (EPRI) 2024

L'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI) est la première étape de la mise en œuvre de la directive inondation. Elle présente les grandes caractéristiques du bassin vis-à-vis du risque d'inondation, et évalue les conséquences négatives que pourraient avoir les inondations sur le territoire.

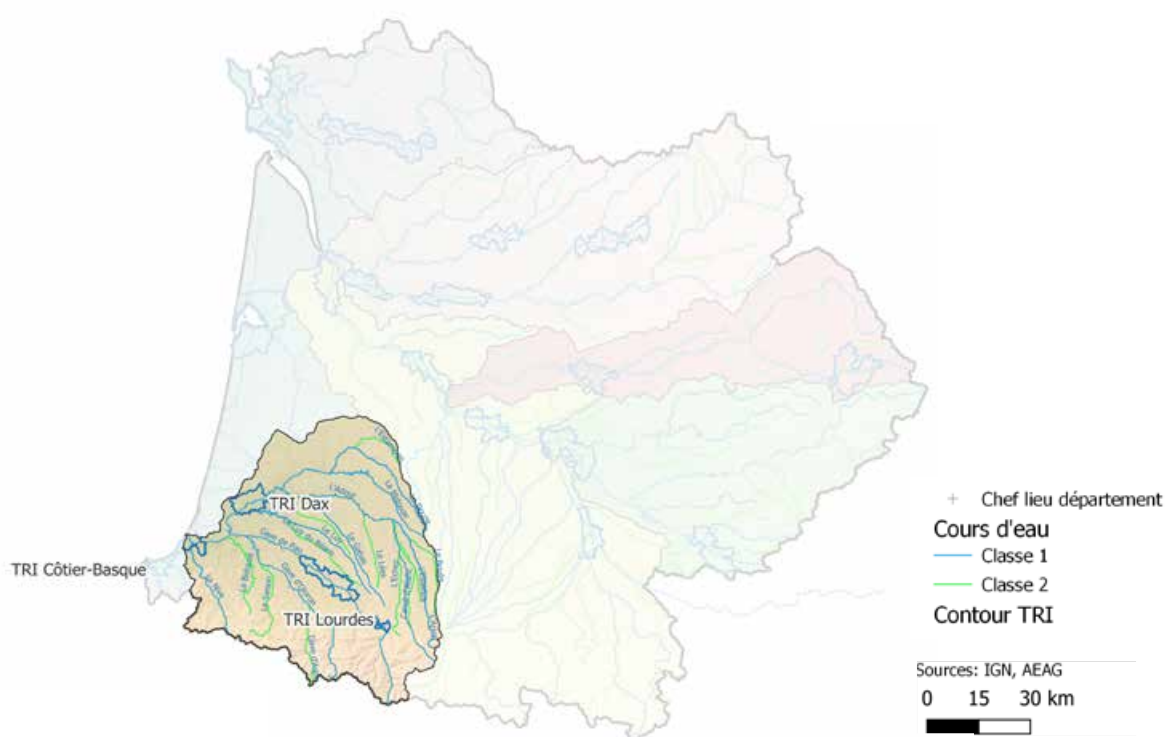
Les conséquences potentielles des inondations sont appréciées à travers l'analyse des événements du passé et de leurs conséquences, et l'évaluation des impacts potentiels des inondations futures. Ces impacts potentiels sont appréciés à partir d'indicateurs, calculés au sein d'une emprise potentielle des événements extrêmes: l'enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP).

L'évaluation est réalisée à deux échelles:

- à l'échelle du bassin Adour-Garonne;
- à l'échelle opérationnelle des sept commissions territoriales correspondant aux 6 grands sous-bassins (**Adour**, Charente, Dordogne, Garonne, Lot et Tarn-Aveyron) et au littoral. Ce découpage administratif vise à renforcer le déploiement de la politique de l'eau déclinée dans les territoires et conforter la relation entre le niveau bassin et les acteurs locaux en les associant aux réflexions sur la politique de l'eau, au sein des commissions territoriales. Les Préfets Coordonnateurs de sous-bassin copilotent avec l'agence de l'eau la mise en œuvre d'une stratégie territoriale, qui fixe les priorités de coordination à porter à l'échelle d'un sous-bassin.

Cette fiche présente l'EPRI du grand sous-bassin Adour.

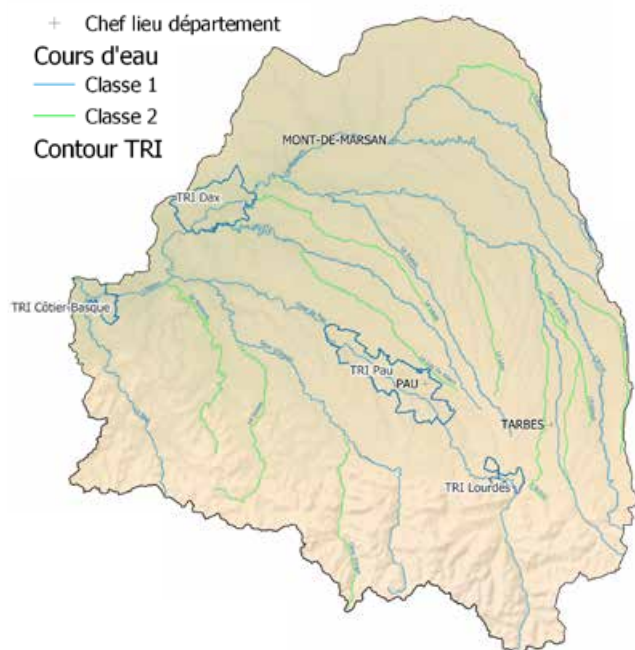
Commission territoriale Adour



Présentation du sous-bassin « Adour »

Long de 335 km, l'Adour prend sa source vers 2 600 m au pied du Pic d'Arbizon pour rejoindre l'océan Atlantique à Bayonne. Il draine un bassin de 16 773 km².

Il est bordé au sud par une partie de la chaîne pyrénéenne, à l'est par le plateau de Lannemezan, au nord par les coteaux gersois et la forêt des Landes et enfin à l'ouest par l'océan Atlantique.



Des Pyrénées à l'Océan, l'Adour et ses nombreux affluents traversent estives, plaines céréalières et massifs forestiers pour rejoindre un estuaire fortement urbanisé et industrialisé.

Torrentiels et montagnards à l'amont, puis très mobiles en zone alluviale, ces cours d'eau façonnent la multiplicité des paysages et expliquent la diversité des activités économiques et culturelles.

L'économie du tourisme et de loisirs liés à l'eau ne cesse de se développer sur cette terre de contraste qui offre neige, mer et espaces naturels remarquables.

Le saumon atlantique, espèce migratrice emblématique, marque ce territoire même si truite de mer, alose vraie, lamproie marine ou anguille sont également présentes.

Superficie : 17 000 km²

Population (2019) : 1 150 000 habitants

Densité : 68 hab./km²

Sous-division : 1 266 communes

Principales agglomérations des bassins : 6 pôles urbains selon l'axe Nord-Pyrénéen (Tarbes, Lourdes, Pau) et l'axe Bayonne-Dax-Mont de Marsan

Principaux cours d'eau : Adour, Midouze, Gaves de Pau et d'Oloron, Nive

Quatre Territoires à risque important d'inondation (TRI) avec, d'amont en aval :

- le TRI de Lourdes sur le Gave de Pau
- le TRI de Pau sur le Gave de Pau
- le TRI de Dax sur l'Adour

Un TRI en partie présent sur le sous-bassin Adour :

- le TRI Côtier basque

La démographie

Le deuxième sous-bassin le plus peuplé avec la Dordogne derrière la Garonne :

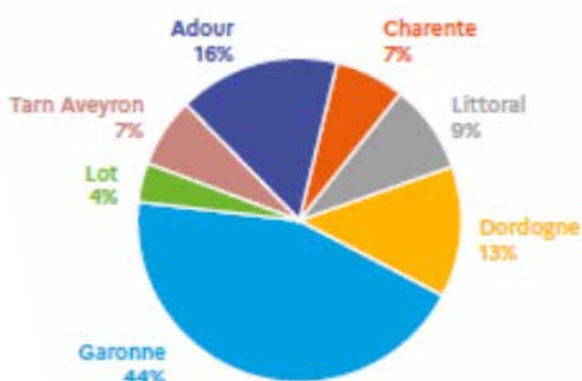
- 14% de la population du bassin, derrière le sous-bassin Garonne (30%).
- Pau (77 066 hab.), Bayonne (52 749 hab.) et Tarbes (43 955 hab.) sont les communes les plus peuplées, rassemblent 16% de la population du sous-bassin.
- une augmentation de la population de 4,29% en 12 ans (2010-2021) hors population saisonnière.
- une dynamique accentuée sur les départements des Pyrénées Atlantiques (+6,0%) et des Landes (+10,1%).

Le deuxième sous-bassin en termes de population présente dans l'enveloppe potentiellement inondable (EAIP) du bassin Adour-Garonne (2019):

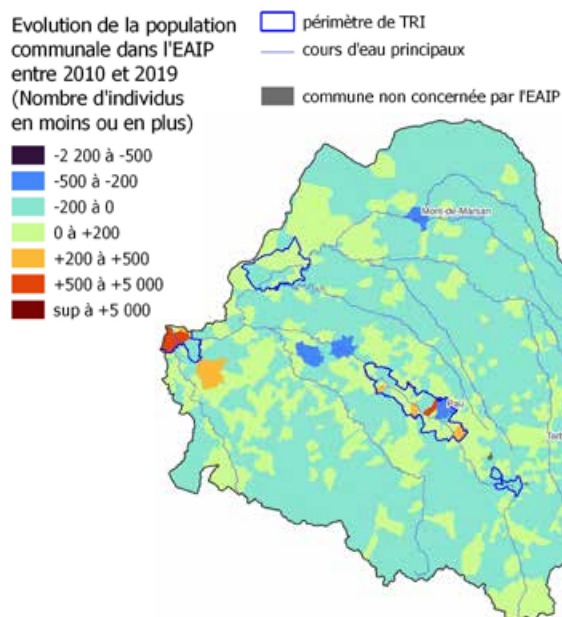
- 16% de la population de l'EAIP du bassin, derrière le sous-bassin Garonne (44%).
- une augmentation de la population dans l'EAIP de +2,5% quasi-exclusivement dans les TRI (91%).
- les évolutions les plus notables dans les communes en aval du bassin versant (Anglet, Bayonne, Tarnos, Hasparren) et quelques communes du TRI de Pau (Lons, Bordes, Assat, Artiguelouve, Mourenx).
- une baisse de population dans l'EAIP sur les communes de Pau, Orthez, Salies-de-Béarn et Mont-de-Marsan.

+ 5 200 HABITANTS EN EAIP ENTRE 2010 ET 2019 DONT 91% DANS DES ZONES COUVERTES PAR UN TRI.

Population dans l'EAIP par sous-bassin



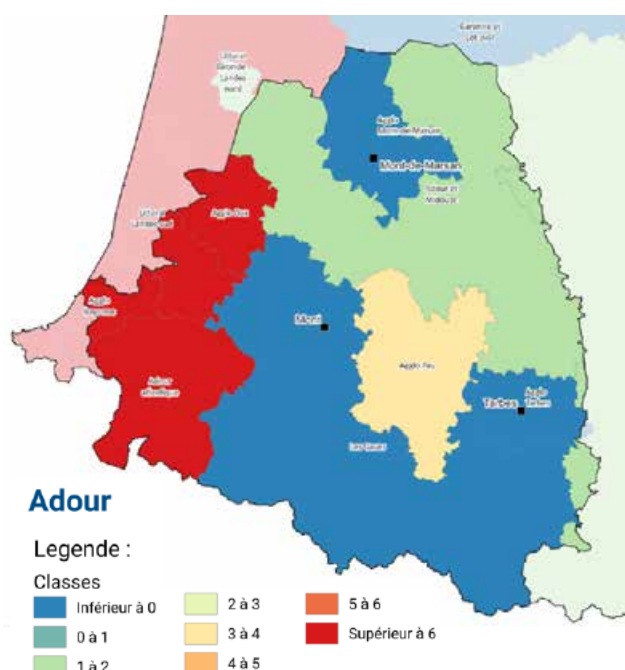
Évolution de la population dans l'EAIP entre 2010 et 2019



Des perspectives démographiques 2033 confirmant l'augmentation de la population à l'ouest de la commission :

- une progression de la population de +2,97%.
- une dynamique confirmée autour des bassins de vie « Adour atlantique » (+8,57%), « Agglo Dax » (+7,58%) et « Agglo Bayonne » (+6,88%).

Progression de la population (en %) par bassin de vie vécu à horizon 2033



L'hydrologie

Un régime hydrologique varié et une pluviométrie importante sur le bassin :

Sur l'Adour, une pluviométrie variable selon les secteurs, de 800 mm/an (Landes et Gers) à près de 3000 mm/an sur les crêtes pyrénéennes. Une moyenne de 1200 mm/an environ, ce qui fait du bassin une des régions les plus arrosées de France.

Sur la Nivelle, le caractère saisonnier de la pluviométrie est très marqué



**Cumul de
précipitation
moyen annuel sur
l'ensemble du
bassin de l'Adour
(mm)**

*(Valeur médiane moyenne
de l'ensemble multi-
modèles)*

Période de référence
(1976-2005)

1 234 mm
[1 220 ; 1266]

Projections à
l'horizon 2050

1 230 mm
[1 107 ; 1 401]

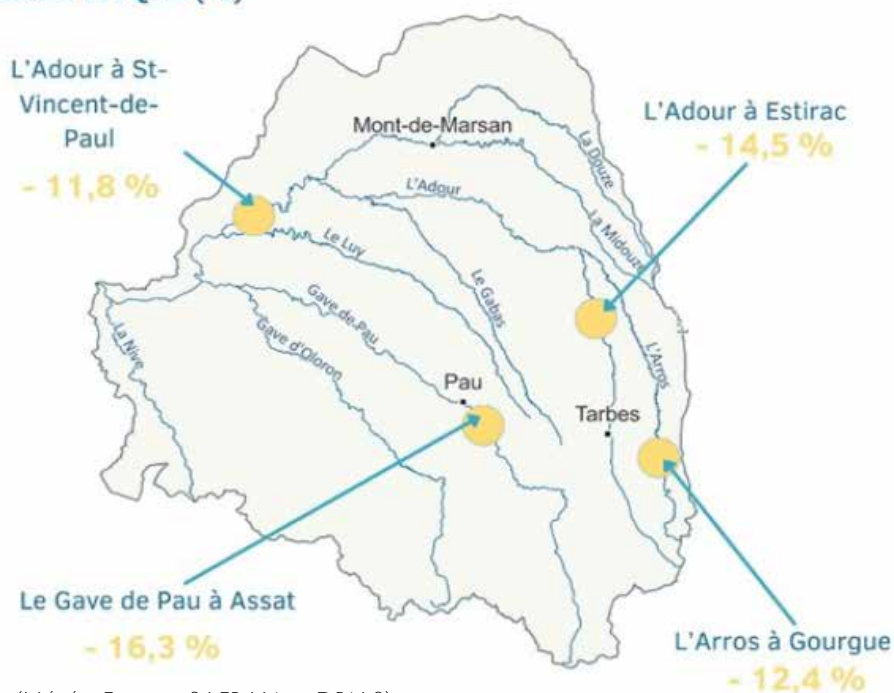
Les valeurs entre crochets indiquent les valeurs minimales et maximales moyennes de l'ensemble multi-modèles.

Une stabilisation des précipitations moyennes annuelles et une forte baisse des débits à l'horizon 2050 :

- une variabilité saisonnière des précipitations entraînant une baisse de la pluviométrie en été (-15%) et hausse des précipitations en hiver (+12%).
- une forte baisse des débits moyens annuels autour de 10% à 40%.
- une baisse des débits moyens annuels de l'Adour à Estirac mais aussi à Saint-Vincent de Paul.
- un allongement et intensification des périodes d'étiage.
- une variabilité saisonnière des débits : débits hivernaux légèrement plus élevés et débits plus bas au printemps, en été et en automne.

Projection d'évolution des débits moyens annuels (QMA) sur le bassin de l'Adour à l'horizon 2050

Evolution des QMA (%)



(Météo-France, SAFRAN et DRIAS)

Les crues

Un régime de crues contrasté, torrentiel au sud et sur le piémont pyrénéen, plus calme dans le Gers et les Landes, complexe par l'influence des confluences et marées entre Dax et Bayonne :

- **le Haut-Adour** : proche des reliefs les plus marqués de la chaîne montagneuse : un régime à caractère torrentiel.
- **les Gaves** (Gave de Pau, Gave d'Oloron, Saison) et la Nive :
Le Gave de Pau : un régime à caractère torrentiel en amont, et une plus large vallée alluviale à l'aval favorisant l'expansion des crues débordantes.
Le Gave d'Oloron : très encaissé en amont, limitant ainsi les débordements du cours d'eau, son champ d'inondation s'étend sur plusieurs centaines de mètres en aval de la confluence avec le Saison.
Une confluence entre le Gave de Pau et le Gave d'Oloron et les effets des marées les plus importantes qui rendent particulièrement vulnérable la commune de Peyrehorade.

Cours de Verdun, à Dax, au maximum de la crue du 6 février 1952

source : Journal Sud-Ouest



- **l'Adour Moyen** (Landes) : un ensemble de sous-bassins où les grandes crues se forment par un apport généralisé de tous les affluents, où les formations imperméables et semi-perméables prédominent créant les conditions optimales pour des crues dévastatrices (montée rapide des eaux et faible vitesse d'écoulement, à l'origine d'un vaste débordement des cours d'eau).
La Midouze : des formations perméables induisant une montée des eaux d'abord lente et progressive jusqu'à la saturation complète des terrains, puis une montée rapide des eaux.
- **l'Adour Maritime** : des débordements importants liés à la marée et à la houle (blocage, ralentissement des débits), et la concomitance des précipitations amont.

Les événements historiques majeurs d'inondation survenus sur le sous-bassin « Adour »

Des arrêtés catastrophe naturelle (CATNAT) du bassin Adour-Garonne :

- 5619 arrêtés CATNAT inondation-coulées de boues entre 1982 et 2023.
- des zones particulièrement touchées dans les Pyrénées Atlantiques et à Bayonne.

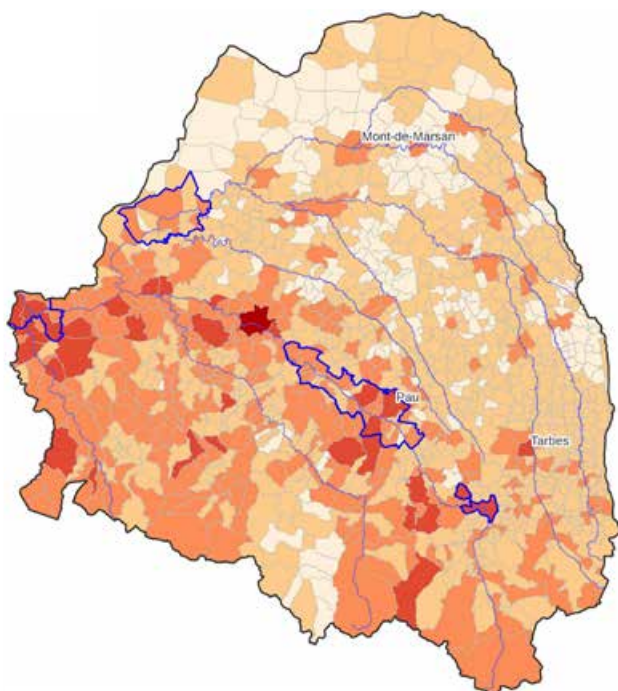
La crue de juillet 2014, dernière grande crue généralisée du bassin :

- un décès, plusieurs milliers de foyers privés d'électricité, 700 interventions de pompier.
- un débordement de cours d'eau, ruissellement.
- la moitié sud (Pyrénées) du territoire particulièrement concernée.

D'autres événements faisant du sous-bassin, avec celui de la Garonne, les sous-bassins ayant subi le plus grand nombre d'événements majeurs (16) :

- d'autres crues généralisées comme en juin 1872, février 1952, décembre 1981 ou janvier-février 2014.
- des crues plus localisées mais dévastatrices (juin 1932, mai 2007 ou août 1997 ont touché les environs de Pau ; les événements de juin 2013 ou d'octobre 1937 ont touché la région de Lourdes et les secteurs en aval).

Nombre d'arrêtés CATNAT inondations ou coulées de boues de 1982 à 2023



Nombre d'arrêtés cumulés jusqu'en janvier 2023 par commune

1 à 2

3 à 5

6 à 10

11 à 20

sup. à 20

□ périmètre de TRI

— cours d'eau principaux

Evènements marquants d'inondation de la commission territoriale « Adour »

23-24 JUIN

1875

Crue de l'Adour et de ses affluents

- Crue océanique pyrénéenne
- Débordement de cours d'eau
- Intégralité CT Adour



Garonne de Pau : ~ 100 ans



Pas de victime sur le bassin du Gave de Pau (mais plus de 500 décès au total, surtout sur la Garonne)



59 communes sinistrées dans les Hautes-Pyrénées
Inondation de tous les abords de l'Adour et de ses affluents (maisons et usines inondées, voies de communication coupées)



Suites : Dispositifs annonces de crue

21 JUIN

1932

Crue de la Baïse, du Nèze et de ses affluents

- Crue méditerranéenne
- Débordement de cours d'eau
- Environs de Pau



Baïse : ~ 50-100 ans



Communes de Gan, Rébénacq, Abos et Pardies en partie inondées
Plusieurs ponts emportés

2-3 FEVRIER

1952

Crue de l'Adour et de ses affluents

- Crue océanique pyrénéenne
- Débordement de cours d'eau
- Intégralité CT Adour



Plus forte crue du bassin de l'Adour des 100 dernières années en aval de Pau
Gave de Pau : 10-30 ans
Baïse : ~ 100 ans



6 ou 7 décès



Presque 200 communes touchées
Voies de communication impraticables

5-7 OCTOBRE

1992

Crue du Saison et du Gave d'Aspe

- Crue méditerranéenne
- Débordement de cours d'eau
- Bassins médians et inférieurs du Saison et du Gave d'Aspe



Inondations des communes aux abords du Saison et de ses affluents
Plusieurs campings submergés, de nombreuses habitations et voies de communication inondées

25 MAI

2007

Crue du Landistou, du Nèze et du Luz

- Crue méditerranéenne
- Débordement de cours d'eau / Ruissellement
- Environs de Pau



Luz : ~ 50 ans
Landistou : > 100 ans
Nèze : 20 à 100 ans



1 décès



500 personnes évacuées
Inondation des communes aux abords du Nèze, du Landistou et du Luz



5 millions d'euros de dégâts

10-12 JUIN

1885

Crue des Gaves et de l'Arros

- Crue océanique pyrénéenne
- Débordement de cours d'eau / Torrentiel
- Haut bassin du Gave de Pau et Bigorre
- Ampleur presque équivalente à 1875 dans les Hautes-Pyrénées
- 1 décès (Luz-Saint-Sauveur)
- Plusieurs commerces et habitations endommagés, voies de communication coupées
Entre Villelongue et Agos-Vidalos les deux rives du Gave de Pau sont inondées

27-28 OCTOBRE

1937

Crue du Gave de Pau et du Vert

- Crue océanique pyrénéenne
- Débordement de cours d'eau
- Environs de Lourdes et d'Aramits
- Garonne de Pau amont : > 100 ans
Vert de Barlanès : 100 ans
- Nombreux commerces et habitations inondés, plusieurs ouvrages d'art endommagés...

13-14 DECEMBRE

1981

Crue du Gave de Pau et de ses affluents

- Crue océanique
- Débordement de cours d'eau
- Intégralité CT Adour
- Adour à Dax : 2^{ème} crue du siècle
- Inondation des communes situées le long de l'Adour et du Gave de Pau
Plusieurs routes coupées, habitations inondées, communes isolées par les eaux pendant plusieurs jours

25 AOÛT

1997

Crue des affluents du Gave de Pau

- Crue méditerranéenne
- Débordement de cours d'eau
- Environs de Pau
- Nèze, Soust, Luz et Gest : ~ 50 ans
Landistou : ~ 100 ans
- Inondation des communes aux abords du Nèze, du Landistou, du Soust, du Luz et du Gest
Routes submergées, habitations inondées, ouvrages d'art endommagés

18-19 JUIN
2013

Crue du Gave de Pau et de l'Adour amont

- Crue océanique pyrénéenne
- 5000 personnes évacuées dans les Hautes-Pyrénées
Landes inondées
- Débordement de cours d'eau / Torrentiel
- Dommages : **240 millions d'euros à l'échelle régionale**
- Environs de Lourdes
- 3 décès
- Suites : 209 communes reconnues en CATNAT (à l'échelle régionale)
Complément / mise à jour de la couverture PPRI en bord du Gave de Pau

24 JANVIER – 5 FÉVRIER

2014

Crue de l'Adour

- Crue océanique
- Débordement de cours d'eau / Submersion marine
- Intégralité CT Adour (bassin Adour puis estuaire Adour)
- Niveaux : 10 à 50 ans
- 162 foyers privés d'électricité
Des routes et des quartiers inondés
Quelques évacuations
- Dommages : **20 millions d'euros dans le Sud-Ouest**
- Suites : 172 communes reconnues en CATNAT

12-15 DÉCEMBRE

2019

Crue du Gave de Pau, des Gaves Réunis, de l'Adour amont et de la Nive

- Crue océanique pyrénéenne, Tempête
- Débordement de cours d'eau / Ruissellement / Torrentiel
- Pyrénées-Atlantiques, Landes
- Nive, Gave de Pau, Adour amont : ~20 ans
- Dommages : **87 à 110 millions d'euros dans le Sud-Ouest**
- Echelle de gravité : classe 3+
- Suites : 95 communes reconnues en CATNAT dans le Sud-Ouest
- Inondations de 135 maisons à Peyrehorade par les Gaves réunis
Coulées de boue dans rues du village de Laruns et rupture canalisation eau potable
Gare Ustaritz inondée
Nombreux quartiers submergés à Ondard par l'Adour sous 1 m

9-12 DÉCEMBRE

2021

Crue de la Nive, du Gave d'Oloron, et des Gaves réunis

- Crue océanique pyrénéenne
- Débordement de cours d'eau / Ruissellement / Torrentiel
- Pyrénées-Atlantiques, Sud des Landes
- Nive, Gave d'Oloron : ~20 ans
- Dommages : **75 à 85 millions d'euros**
- Echelle de gravité : classe 3
- Suites : 176 communes reconnues en CATNAT
- Plus de 300 maisons et 200 exploitations agricoles inondées dans les Pyrénées-Atlantiques (Bayonne, Saint-Pée-sur-Nivelle, ...)
Coulées de boue dans rues du village de Laruns
Centre-ville Peyrehorade inondé

3-4 JUILLET

2014

Crue de la Nive

- Crue méditerranéenne
- Débordement de cours d'eau / Ruissellement
- Amont de Bayonne
- 1 décès
- Nive : > 50 ans
- 4000 foyers privés d'électricité
700 interventions de pompiers dans plus de 70 communes
Réseaux, activités économiques (agriculture) et habitations impactés
- Suites : 102 communes reconnues en CATNAT

10 JUIN – 20 JUIN

2018

Crue du Gave de Pau, du Gave d'Oloron, des Gaves Réunis et de l'Adour

- Crue océanique pyrénéenne
- Débordement de cours d'eau / Ruissellement
- Pyrénées atlantiques
- Gave d'Oloron : 50 ans
Gaves réunis : > 20 ans
- Plusieurs bâtis inondés : Salles-de-Béarn, Auterive, Maspie-Lalanquère-Julliacq etc et nombreuses routes coupées
- Dommages : **51 millions d'euros**
- Echelle de gravité : classe 3
- Suites : 188 communes reconnues en CATNAT dans le 64

9-15 MAI

2020

Crue des cours d'eau du Nord des Landes

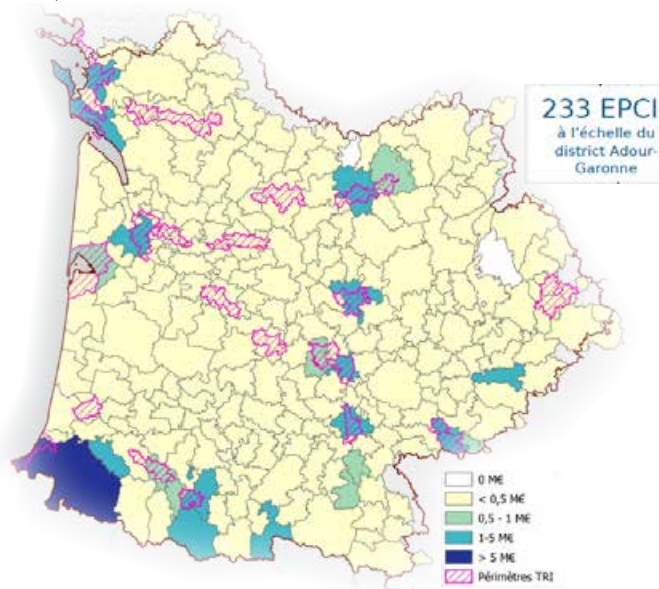
- Crue méditerranéenne puis océanique
- Débordement de cours d'eau / Ruissellement
- Nord des Landes
- Midouze : 10-20 ans
- Inondation habitations et commerces
Principales communes impactées : Sore, Argelouse, Tartas, Mont-de-Marsan, Saint-Sever
- Dommages : **30 à 40 millions d'euros dans les Landes et la Gironde**
- Suites : 169 communes reconnues en CATNAT dans le Sud-Ouest

Les impacts potentiels des inondations passées et futures

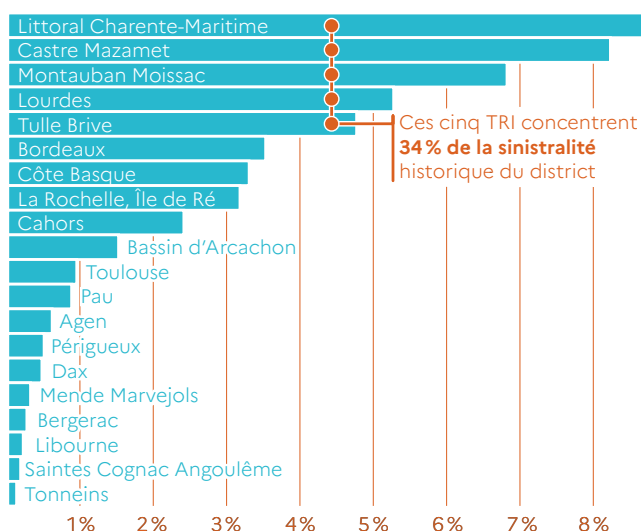
Des coûts de dommages passés importants :

- la communauté d'agglomération du Pays Basques au premier rang des 10 EPCI présentant la plus forte sinistralité historique annuelle moyenne (CCR, 2023).
- les TRI de Lourdes (quatrième rang) et Côtier Basque (septième rang) parmi les TRI présentant la plus forte sinistralité sur le bassin Adour-Garonne (CCR, 1995-2019).

Sinistralité historique moyenne annuelle inondation et submersion marine (1995-2019) à l'échelle des EPCI (CCR, 2023)



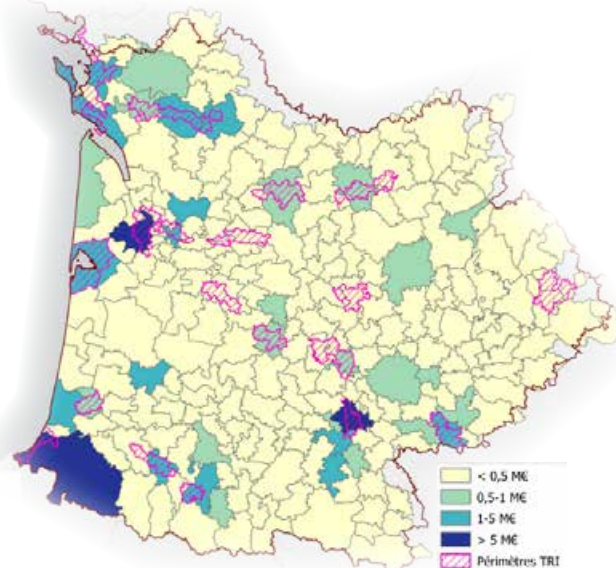
Part de la sinistralité historique (1995 - 2019)
inondation et submersion marine couverte par chaque TRI



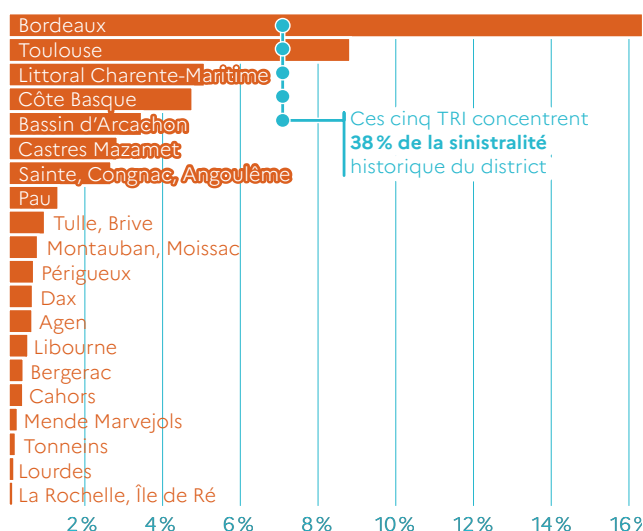
Un coût des dommages à horizon 2050 élevé sur le secteur côtier Basque :

- une augmentation de la part de sinistralité du TRI Côtier Basque à l'horizon 2050 (quatrième rang).
- le TRI de Lourdes sera avant-dernier à l'échelle du bassin.

Sinistralité moyenne annuelle modélisée à l'horizon 2050 inondation et submersion marine à l'échelle des EPCI (CCR, 2023)



Part de la sinistralité moyenne annuelle à l'horizon 2050
inondation et submersion marine couverte par chaque TRI



Les principaux enjeux sur le sous-bassin « Adour » en matière d'inondation

Les enjeux majeurs, ou «questions importantes», qui se posent sur le sous-bassin en matière de gestion des risques d'inondation sont des enjeux auxquels le Plan de Gestion des Risques d'Inondation 2028-2033 devra répondre.

Le sous-bassin Adour concentre le plus grand nombre d'enjeux dans le bassin Adour-Garonne derrière le sous-bassin de la Garonne.

- une vocation rurale marquée du bassin Adour.
- **l'axe Haut Adour/Gave de Pau**: un développement d'espaces périurbains autour de pôles importants (Pau, Tarbes) et une forte concentration d'industries (chimie, métallurgie, aéronautique, mécanique...) liées aux ressources naturelles (gaz, eau). En particulier **la vallée du Gave de Pau**. Peyrehorade, à la confluence des gaves et sous l'effet des marées, particulièrement vulnérable.
- **la vallée du Haut Adour**: un essor démographique entre les deux pôles Tarbes et Bagnères de Bigorre. La ville de Lourdes, vulnérable vis à vis de débordements du Gave de Pau, concentre des activités touristiques et un nombre considérable de visiteurs en période estivale.
- le secteur **Midouze/Moyen Adour**: un habitat peu dense et un tissu dispersé d'entreprises de transformation des productions primaires agricoles et forestières (scieries, papeteries, industries agroalimentaires). Un faible taux d'exposition des populations. Toutefois, **les villes moyennes landaises** (Mont de Marsan, Dax, Aire sur Adour) sont exposées. La cité dacquoise particulière-

ment exposée, à forte population saisonnière (curistes).

- **le pôle basque étendu à l'agglomération bayonnaise** (Boucau, Anglet, Bayonne, Saint Pierre d'Irube, Mouguerre): un important développement périurbain et des industries centrées autour du Port de Bayonne. **Les quartiers bas de Bayonne**: régulièrement inondés (effet conjugué crues-marées). Une importante population saisonnière et des activités touristiques liées à la proximité de l'Océan Atlantique (la population de l'agglomération peut quasiment doubler l'été).
- les centres des **vallées du piémont pyrénéen** (Oloron Sainte Marie, Mauléon, Cambo, Tournay...) et dans le pays gersois (Marciac, Riscle...).

- un enjeu d'urbanisme dans un contexte de fort dynamisme démographique, notamment dans les deux pôles urbains de Bordeaux et Toulouse (préservation des zones inondables, limitation de l'imperméabilisation des sols, gestion du pluvial...). Un enjeu d'urbanisme dans un contexte de développement péri-urbain, en particulier sur les communes de Pau et du pôle basque (préservation des zones inondables, limitation de l'imperméabilisation des sols, gestion du pluvial...)
- une importante population saisonnière dans les zones de forte fréquentation touristique (Lourdes, Dax, Bayonne en particulier, tourisme de montagne et piémont)
- des enjeux en zones de montagne, soumises à des crues rapides, d'alerte, de fiabilité de la prévision des crues et de temps de réaction des secours...
- un enjeu de préservation ou de restauration de zones de ralentissement dynamique en amont de bassin versant, à concilier avec le maintien d'une activité agricole pérenne
- poursuivre la gestion des ouvrages de protection contre les inondations, notamment les ouvrages agricoles et barrages de classe C (nombreux sur les affluents)
- améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement des têtes de bassin hydrographiques
- améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement des zones de confluence de phénomènes (débordements, marées, ruissellement...)
- améliorer la connaissance des phénomènes de ruissellement et de remontée de nappes
- sensibilisation, formation des acteurs locaux (clarification des différentes zones inondables, outils, solidarités, prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme, gestion de crise [PCS]...)
- poursuivre la structuration de la gouvernance dans un objectif de gestion coordonnée et de solidarité amont-aval, aval-amont, urbain-rural



16% de la population de l'EAIP du bassin Adour-Garonne (AG).



19% des capacités touristiques de l'EAIP, 13% des campings de l'EAIP du bassin AG.



15% des emplois, 21% des bâtiments d'activités de l'EAIP du bassin AG.



16% des établissements sensibles de l'EAIP du bassin AG.



17% du bâti en EAIP du bassin AG.



16% du linéaire de réseaux de transport de l'EAIP du bassin AG.



19% des sites à risques de l'EAIP du bassin AG.



11% de la population du bassin Adour-Garonne desservie par un captage en EAIP.



17% des bâtiments contenant au moins un logement de l'EAIP du bassin AG.



17% des sites Natura 2000 de l'EAIP du bassin AG.



21% des barrages du bassin AG, 67% des aménagements hydrauliques de l'EAIP du bassin AG.



19% de la surface artificialisée de l'EAIP du bassin AG.

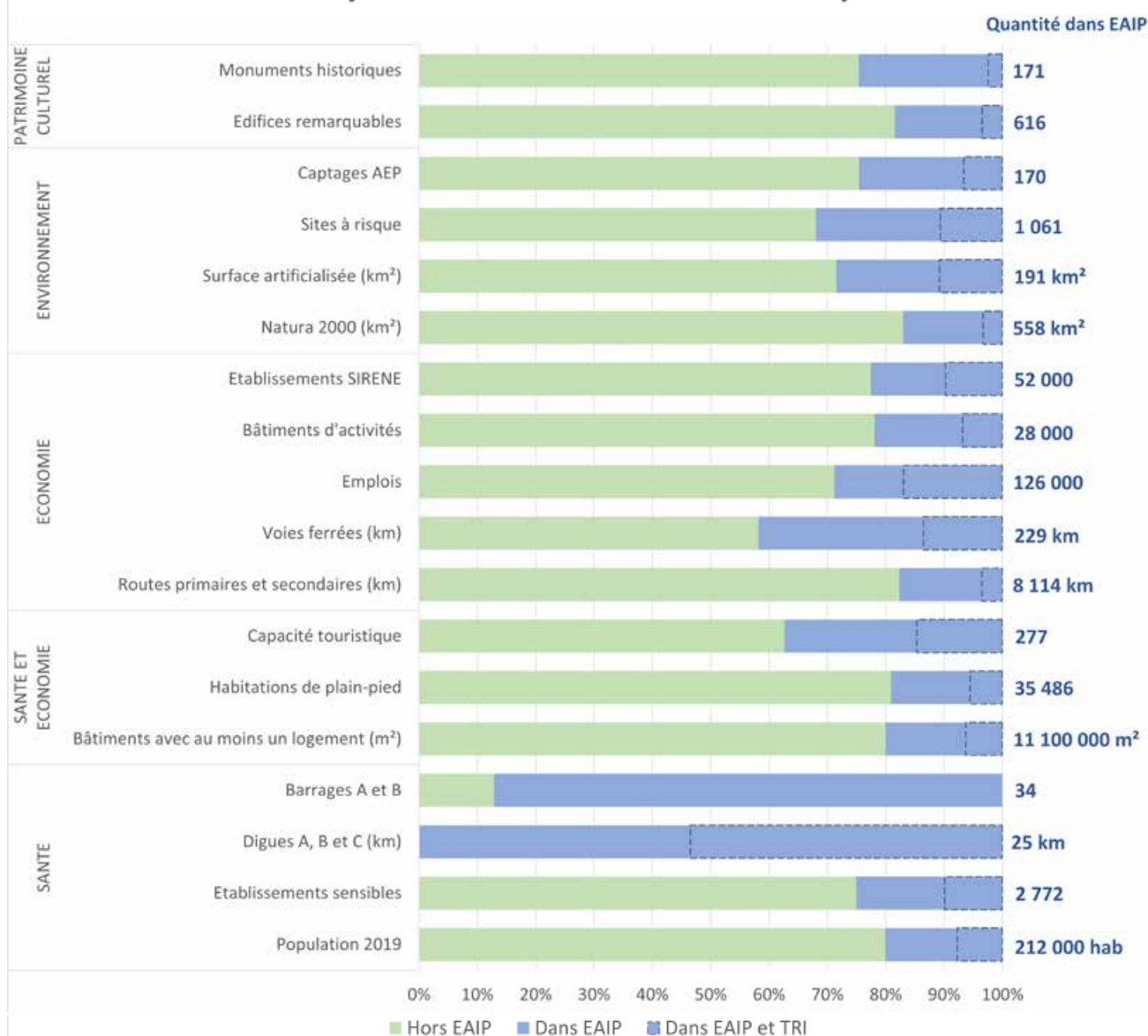


12% des habitations de plain-pied de l'EAIP du bassin AG.

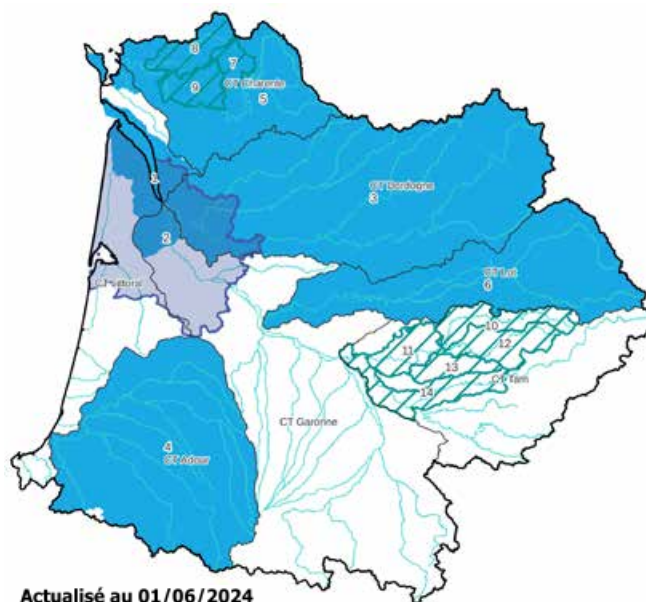


11% des monuments historiques de l'EAIP du bassin AG.

Nature des enjeux lors de la survenue d'un évènement majeur CT Adour



État 2024 de la gouvernance et des dispositifs de gestion des risques d'inondation sur le sous-bassin « Adour »



Carte des Établissements Publics Territoriaux de bassin (EPTB) et Établissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)

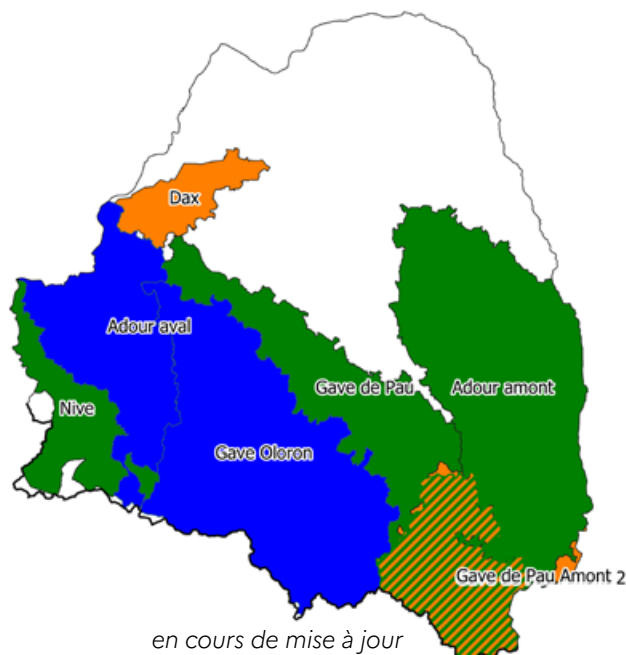
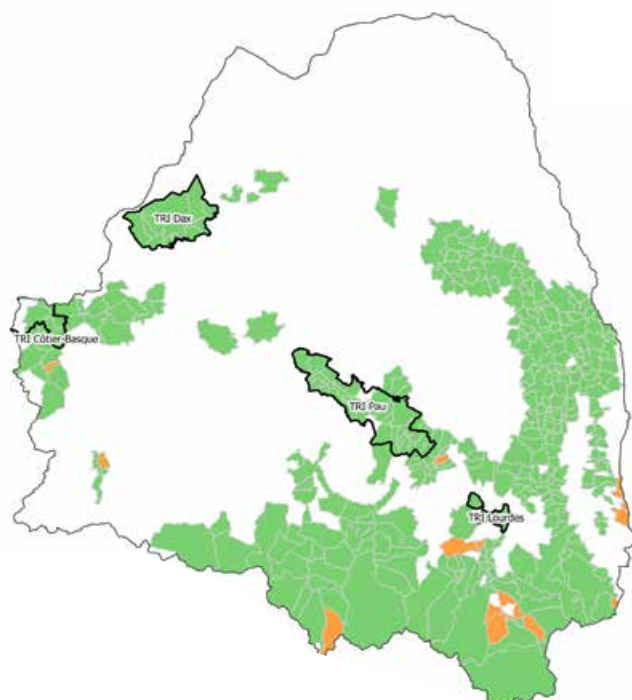
(ANEB, déc 2023)

- EPTB - eaux de surface ■ EPTB - eaux souterraines
- 1 - Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde
- 2 - Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du département de la Gironde
- 3 - EPTB Dordogne
- 4 - Institution Adour
- 5 - EPTB Charente
- 6 - Syndicat Mixte du Bassin du Lot
- ▨ EPAGE
- 7 - Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief
- 8 - Syndicat Mixte Boutonne
- 9 - Syndicat Mixte du Bassin de l'Antenne
- 10 - Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron amont
- 11 - Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron aval
- 12 - Syndicat Mixte du Bassin Versant du Vial
- 13 - Syndicat Mixte de Rivière Cérou Vère
- 14 - Syndicat Mixte du Bassin Versant du Tarn Aval
- 15 - Syndicat Mixte du Bassin Agout

Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)

Avancé PAPI

- Démarche PAPI en émergence
- PAPI PEP en cours de mise en oeuvre
- PAPI en cours de mise en oeuvre
- PAPI achevé
- ▨ PAPI en cours de mise en oeuvre superposé
- ▨ PEP en cours de mise en oeuvre superposé



en cours de mise à jour

Plans de prévention des risques d'inondation (PPRi)

□ Contour TRI

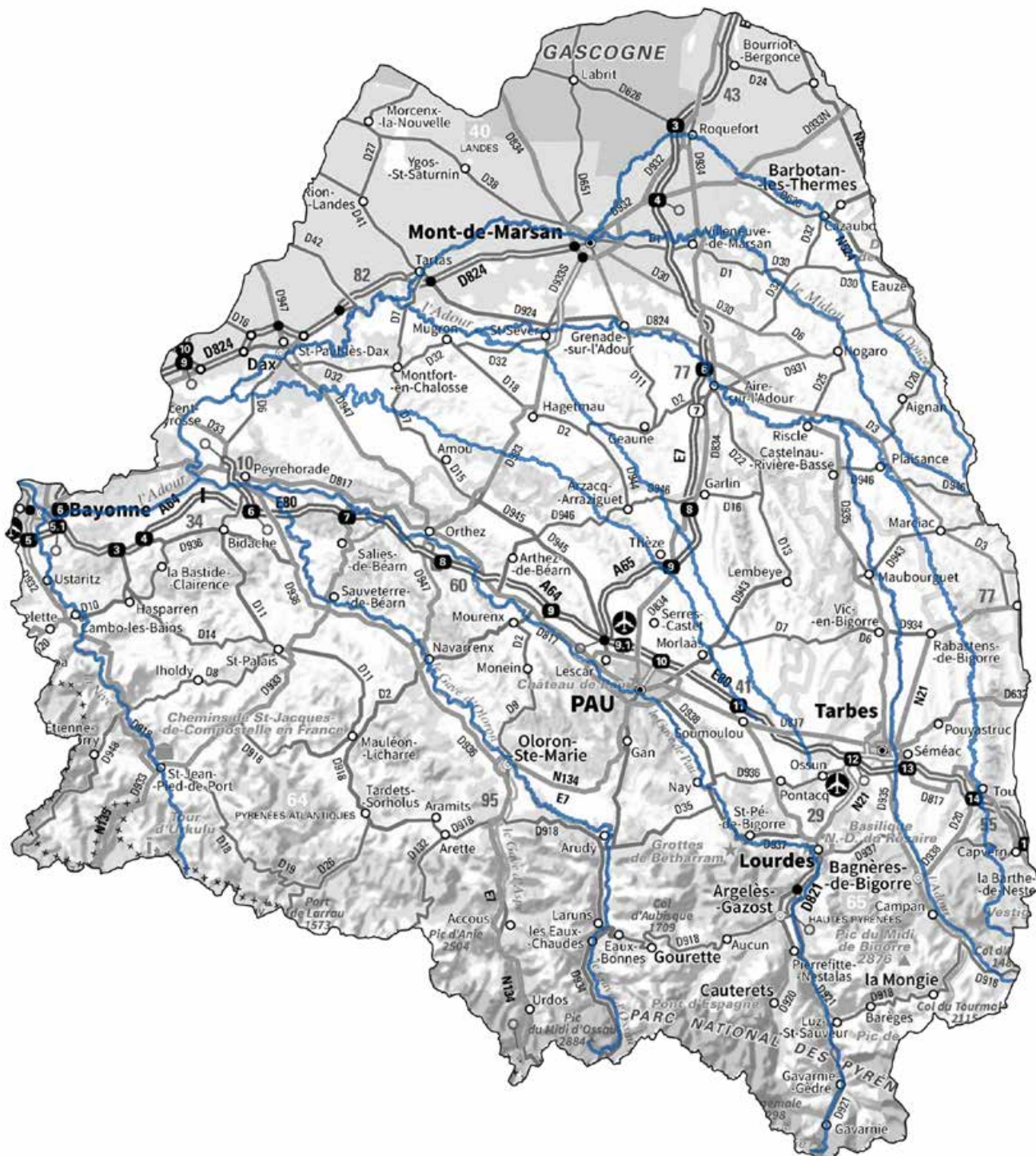
Status PPRi de la commune

- Approuvé
- Prescrit

(DREAL Occitanie, mars 2023)

Atlas cartographique

Enjeux situés en zone potentiellement inondable (EAIP¹) sur le sous-bassin « Adour »



1 — Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP): emprise potentielle des événements extrêmes

Enveloppes approchées d'inondations potentielles (EAIP) par débordement de cours d'eau et par submersion marine sur le sous-bassin Adour

Population dans l'EAIP

Évolution de la population dans l'EAIP

Densité de population dans l'EAIP

Établissements sensibles dans l'EAIP

Barrages et systèmes d'endiguement

Communes comptant 80% ou plus de leur population dans l'EAIP

Emprise du bâti dans l'EAIP

Surface des logements dans l'EAIP

Habitations de plain-pied dans l'EAIP

Arrêtés CATNAT

Capacité touristique dans l'EAIP

Emplois dans l'EAIP

Bâtiments d'activité dans l'EAIP

Sites Natura 2000 dans l'EAIP

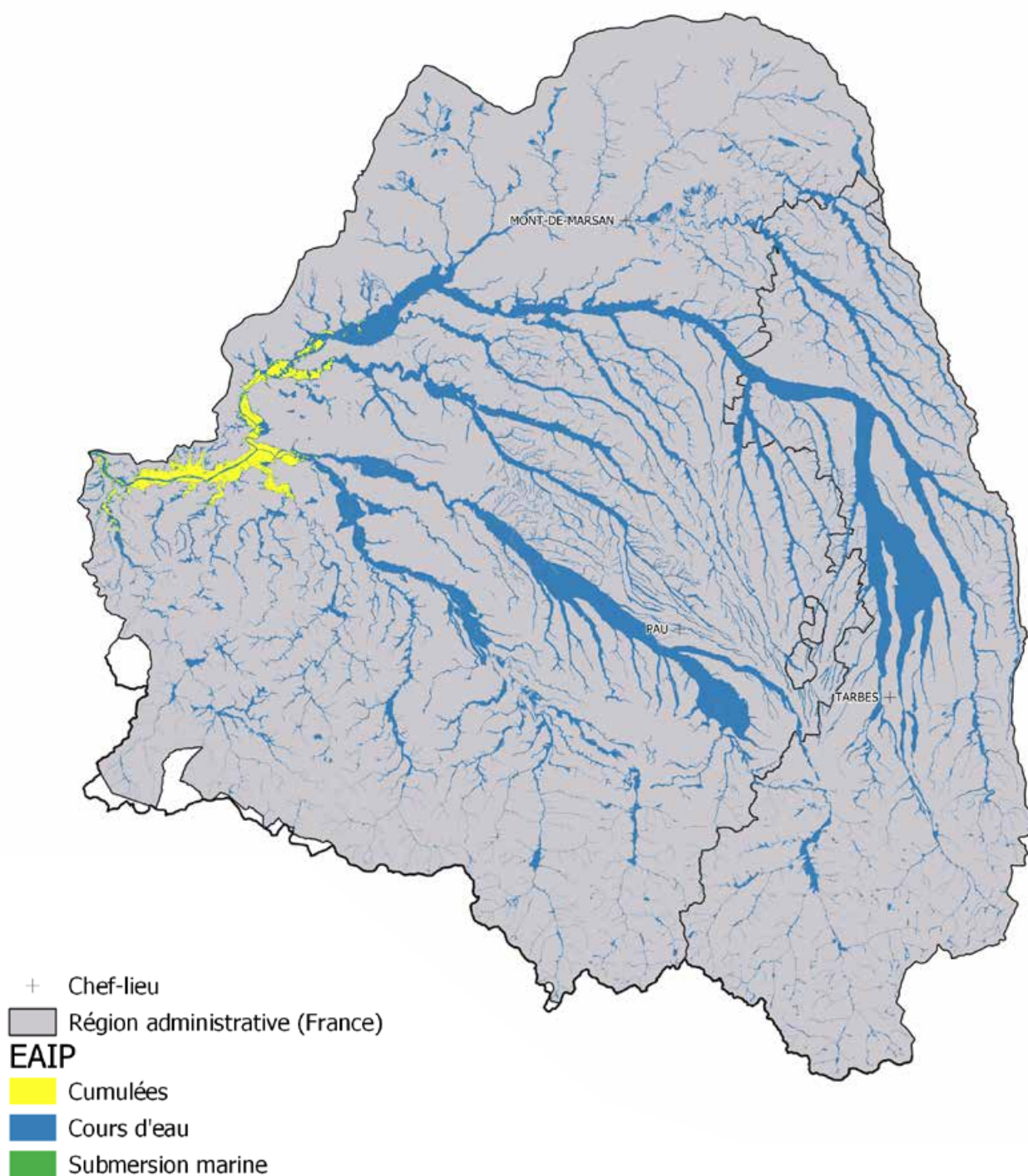
Surface artificialisées dans l'EAIP

Sites à risque dans l'EAIP

Édifices remarquables dans l'EAIP

Monuments historiques dans l'EAIP

Enveloppes approchées d'inondations potentielles (EAIP) par débordement de cours d'eau et par submersion marine sur le sous-bassin Adour



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Population dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

Population communale 2019 en EAIP

 sans population en EAIP

 inf. à 200

 200 à 2 000

 2 000 à 20 000

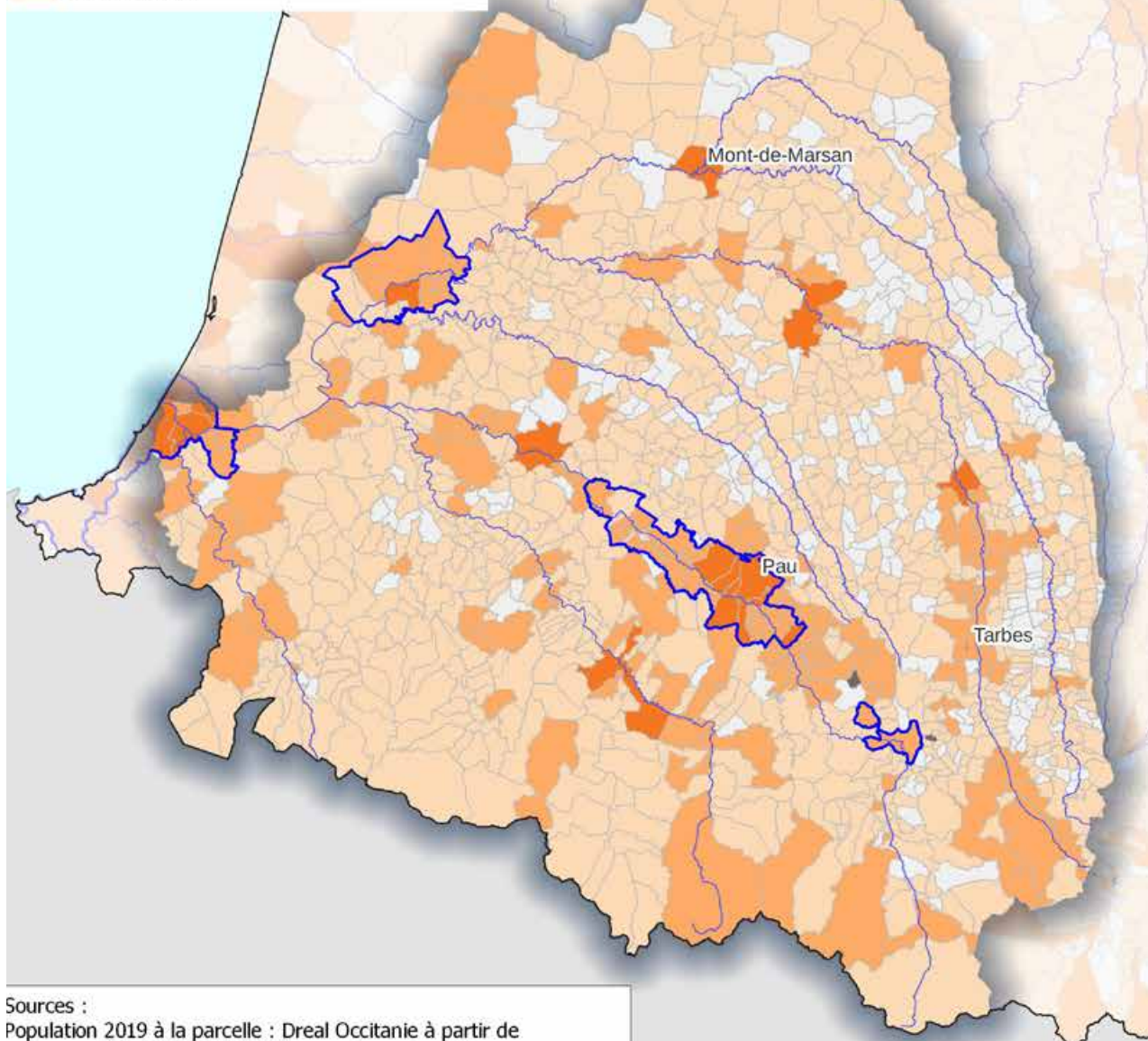
 20 000 à 40 000

 sup. à 40 000

 périmètre de TRI

 cours d'eau principaux

 commune non concernée par l'EAIP



Sources :

Population 2019 à la parcelle : Dreal Occitanie à partir de

- population 2019 à l'IRIS (Insee - Recensement)
- parcelles cadastrales (DGFIP - fichiers fonciers 2022)

TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :

BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

0 20 40 60 km



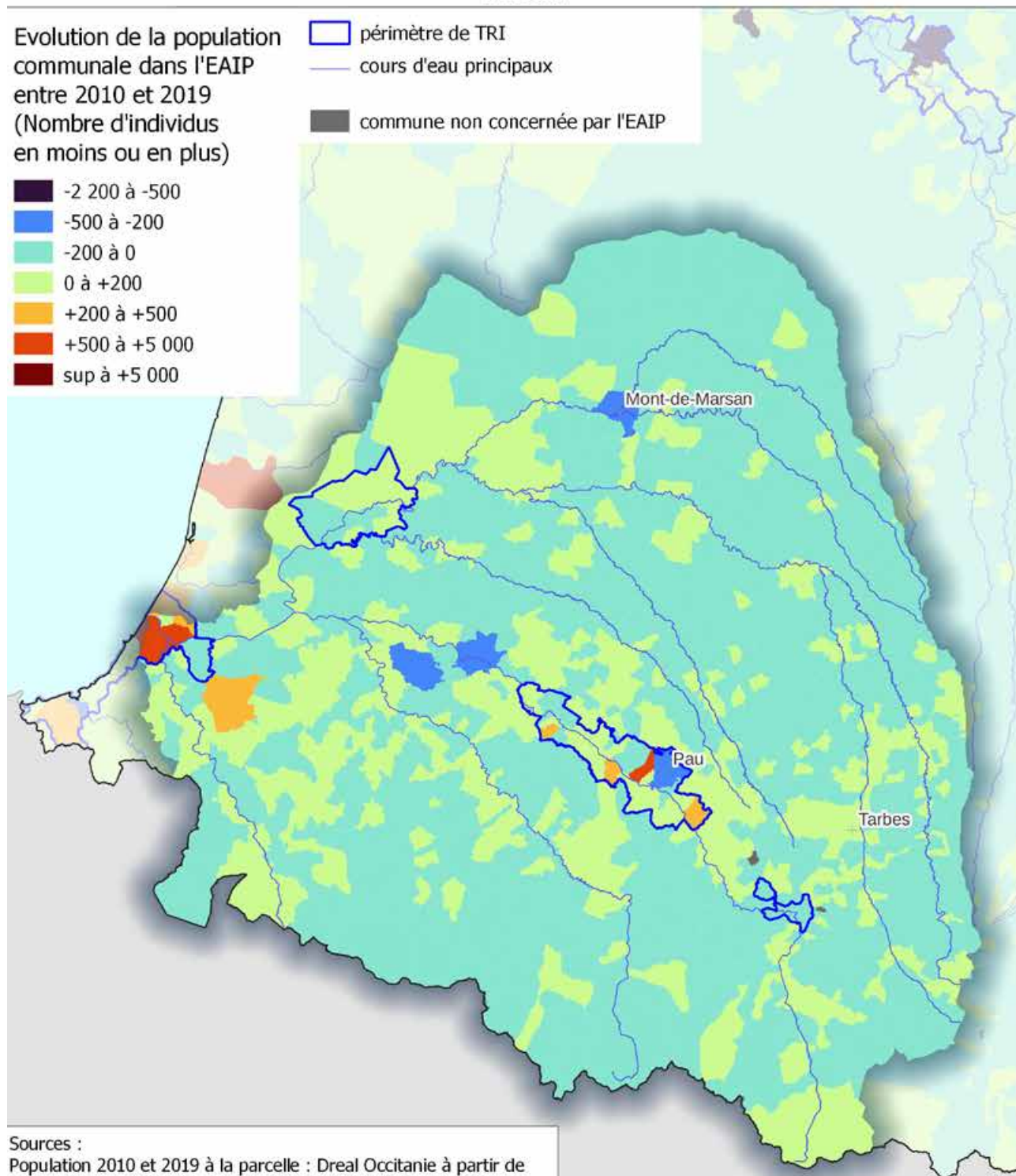
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Evolution de la population dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

Evolution de la population
 communale dans l'EAIP
 entre 2010 et 2019
 (Nombre d'individus
 en moins ou en plus)



- périmètre de TRI
- cours d'eau principaux
- commune non concernée par l'EAIP



Sources :
 Population 2010 et 2019 à la parcelle : Dreal Occitanie à partir de
 - population 2010 et 2019 à l'IRIS (Insee - Recensement)
 - parcelles cadastrales (DGFIP - fichiers fonciers 2022)
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

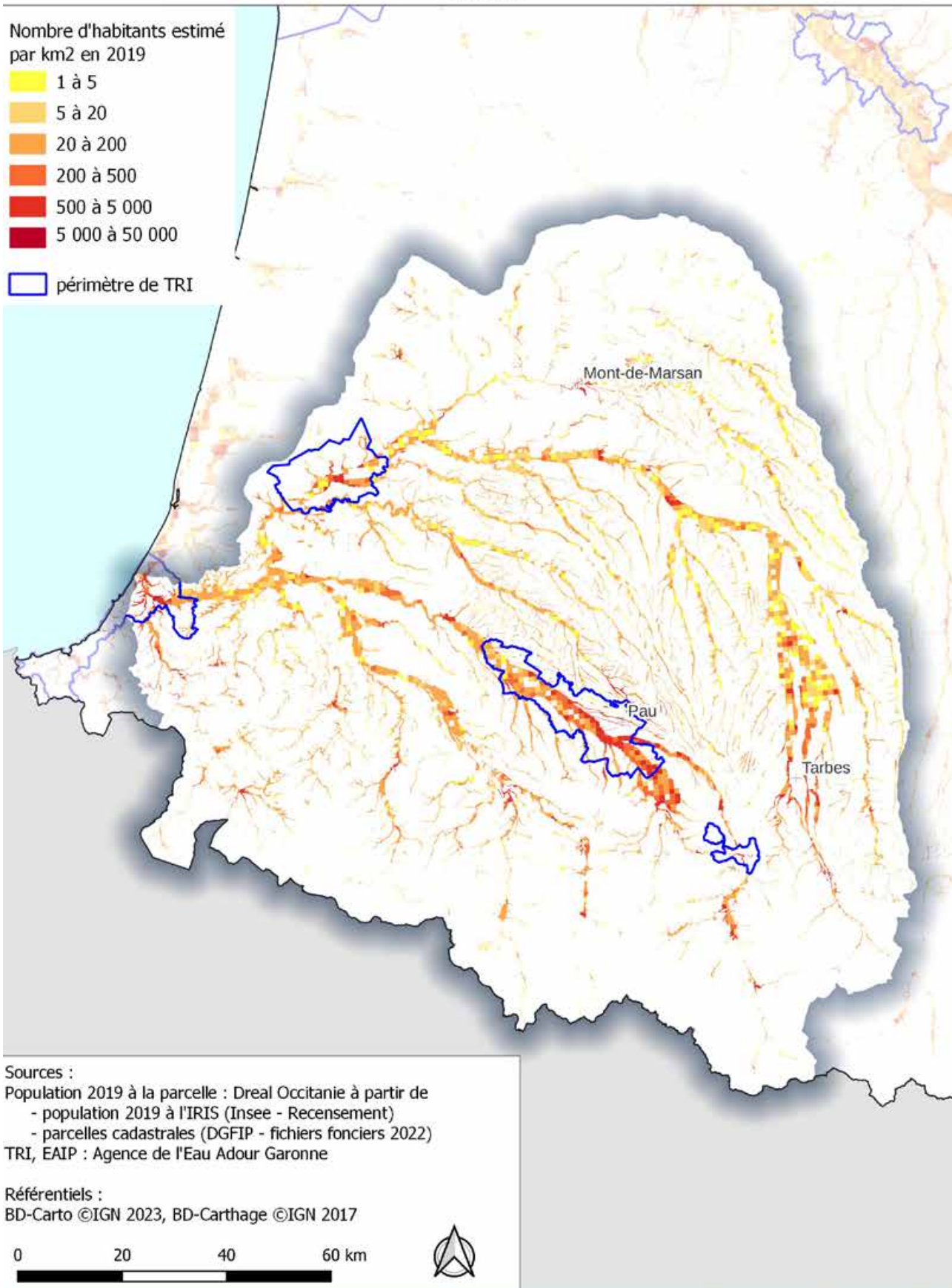
Référentiels :
 BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

0 20 40 60 km



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Densité de population dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

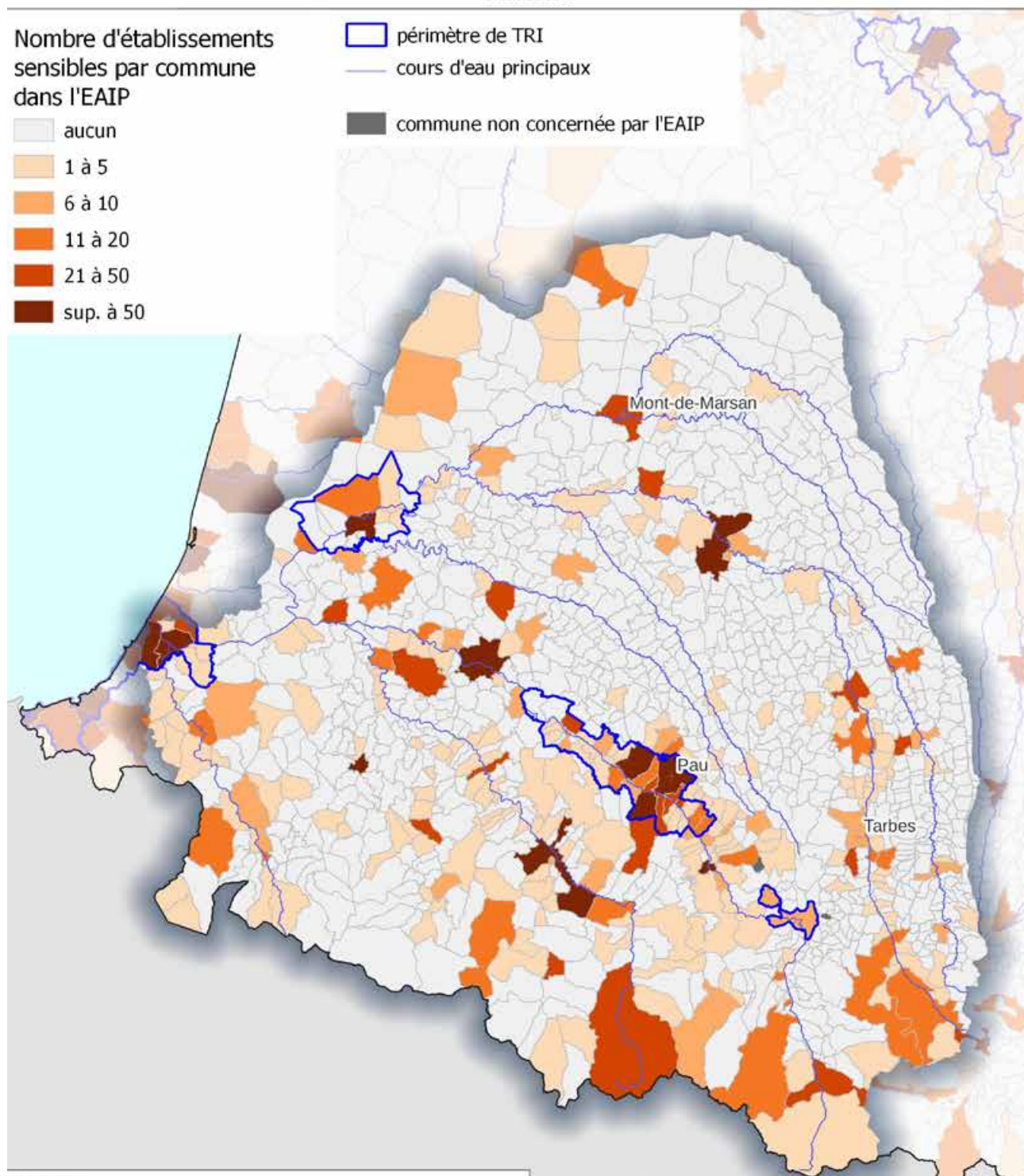
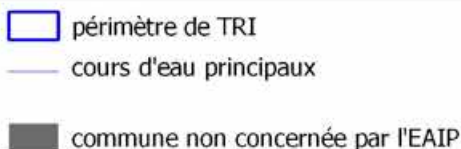
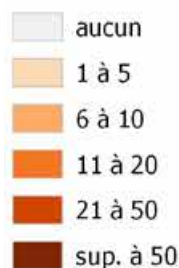
Adour



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Etablissements sensibles dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

Nombre d'établissements sensibles par commune dans l'EAIP



Sources :
 Données établissements sensibles dans l'EAIP : MTE/SDES
 à partir de la BD-TOPO 2022 (IGN)
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
 BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

0 20 40 60 km



Les établissements sensibles comprennent :
 - établissements de secours
 - établissements hospitaliers
 - hopitaux
 - maisons de retraite
 - services d'urgence
 - services d'accueil de nuit
 - services d'accueil de jour
 - crèches, écoles maternelles et primaires

Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Barrages et systèmes d'endiguement

Adour

Aménagements hydrauliques [8]

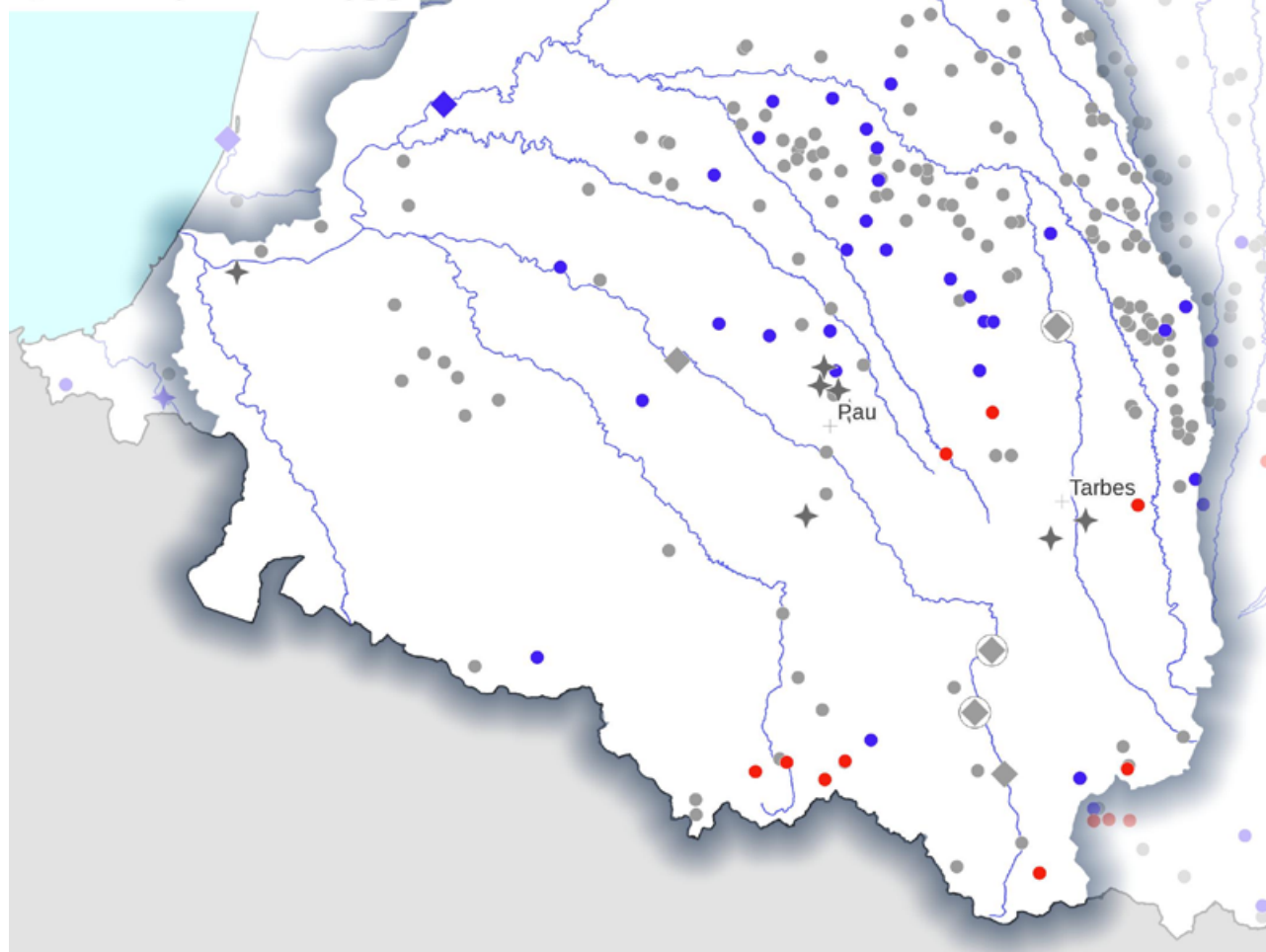
- ◆ classe B (existant) [0]
- ✦ classe C (existant ou en construction) [8]
- ⊕ de classe C (en instruction) [0]

Systèmes d'endiguement [6]

- ◆ classe A (existant) [0]
- ◆ classe B (existant) [1]
- ◆ classe C (existant) [2]
- ⊕ classe C (en instruction) [3]

Barrages [196]

- classe A (existant) [9]
- classe B (existant) [29]
- ⊕ classe B (en instruction) [0]
- classe C (existant ou en construction) [158]
- ⊕ classe C (en instruction) [0]



Sources :
 Digue et barrages : base SIOUH

Référentiels :
 BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

0 20 40 60 km



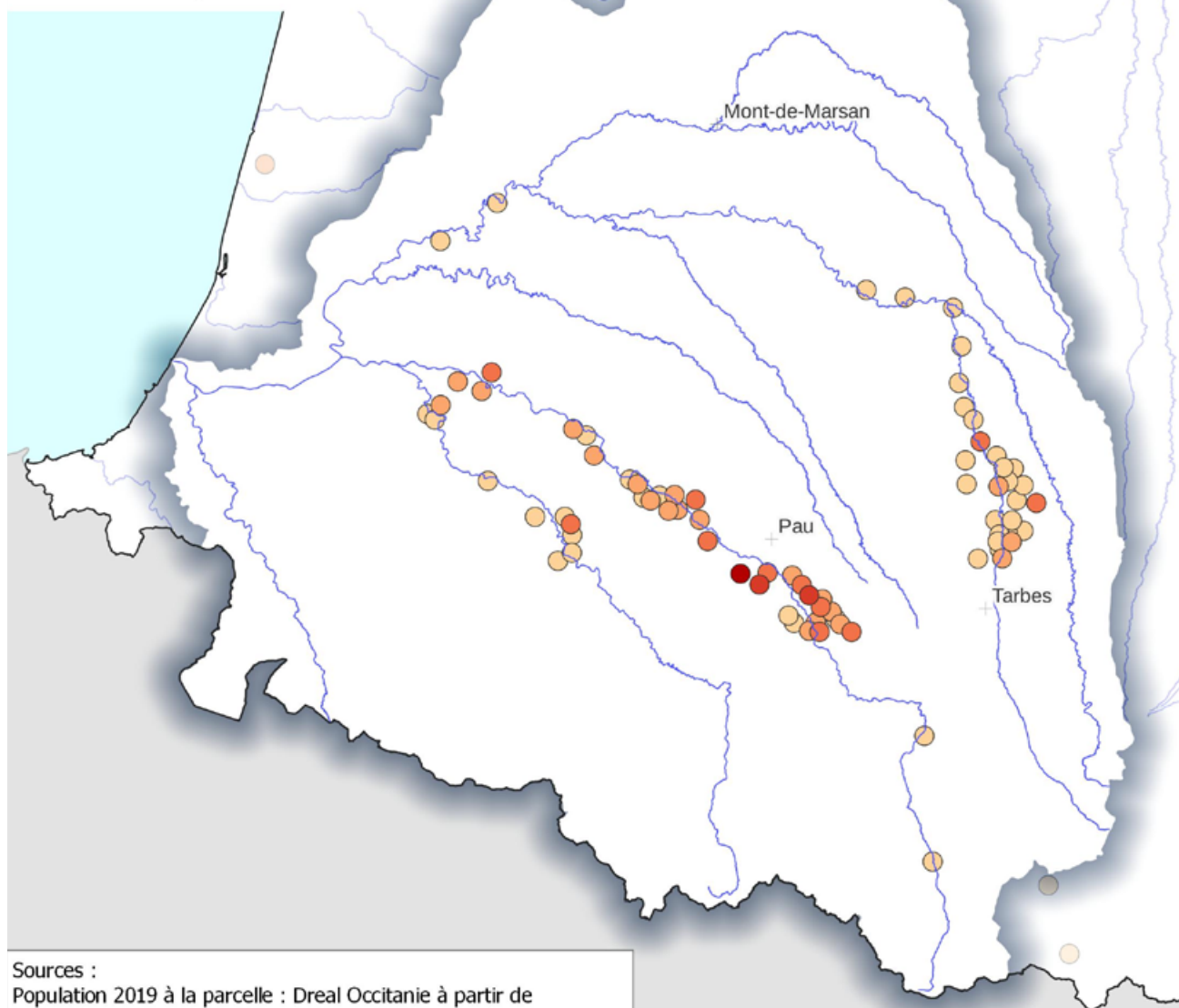
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Communes possédant 80% ou plus de leur population dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

localisation des communes
par tranche de population

- inf. à 500
- de 500 à 1 000
- de 1 000 à 2 500
- de 2 500 à 5 000
- sup. à 5 000

— cours d'eau principaux



Sources :

Population 2019 à la parcelle : Dreal Occitanie à partir de
 - population 2019 à l'IRIS (Insee - Recensement)
 - parcelles cadastrales (DGFIP - fichiers fonciers 2022)
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :

BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

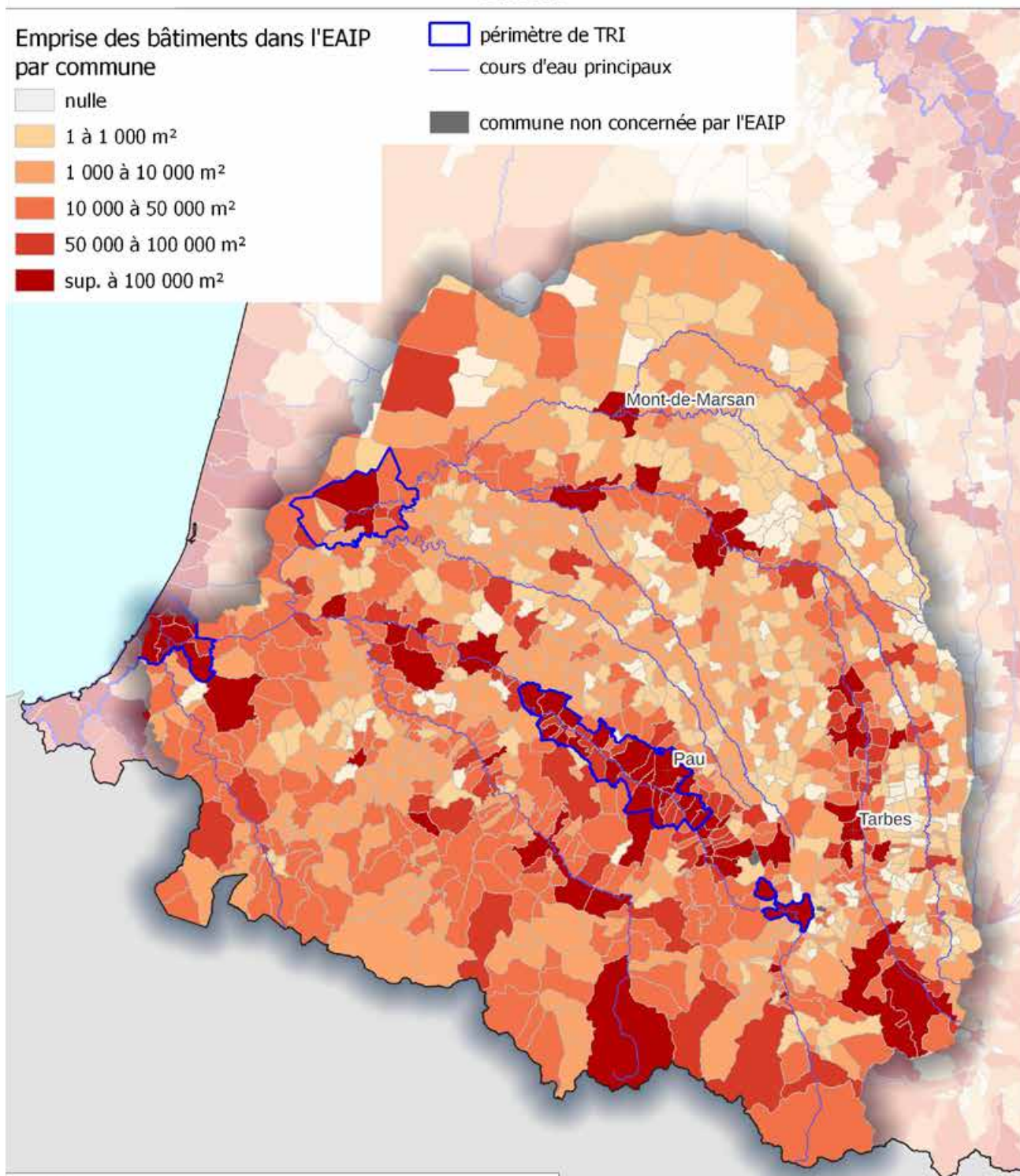
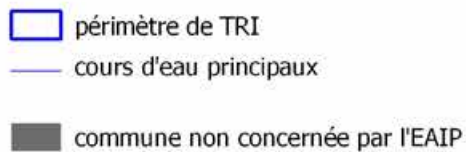
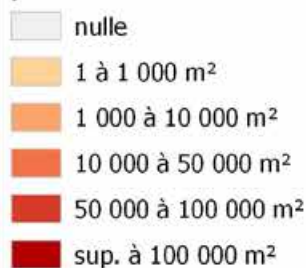
0 20 40 60 km



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Emprise des bâtiments dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

Emprise des bâtiments dans l'EAIP par commune



Sources :

Données sur le bâti : BD-Topo ©IGN 2022
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :

BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

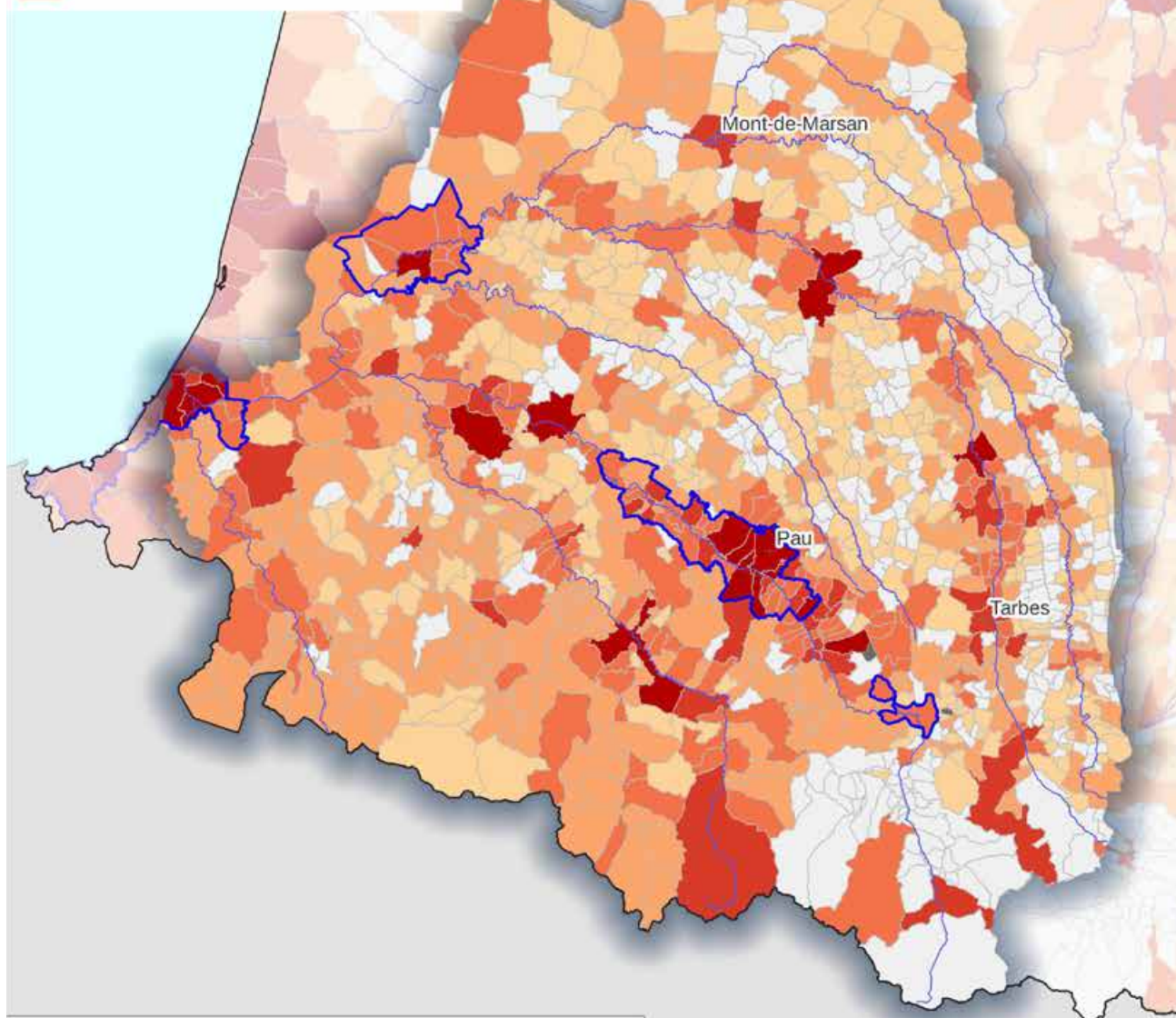
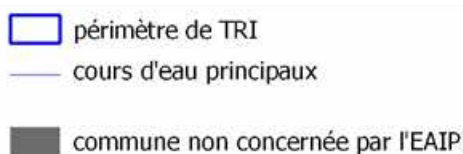
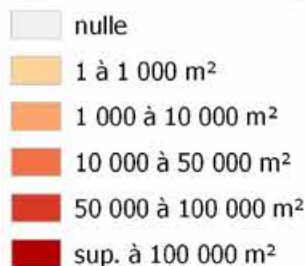
0 20 40 60 km



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Emprise des bâtiments contenant au moins un logement dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

Emprise des bâtiments contenant un logement dans l'EAIP par commune



Sources :
 Données sur le bâti : BD-Topo ©IGN 2022
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
 BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

0 20 40 60 km



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Habitations de plain-pied dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

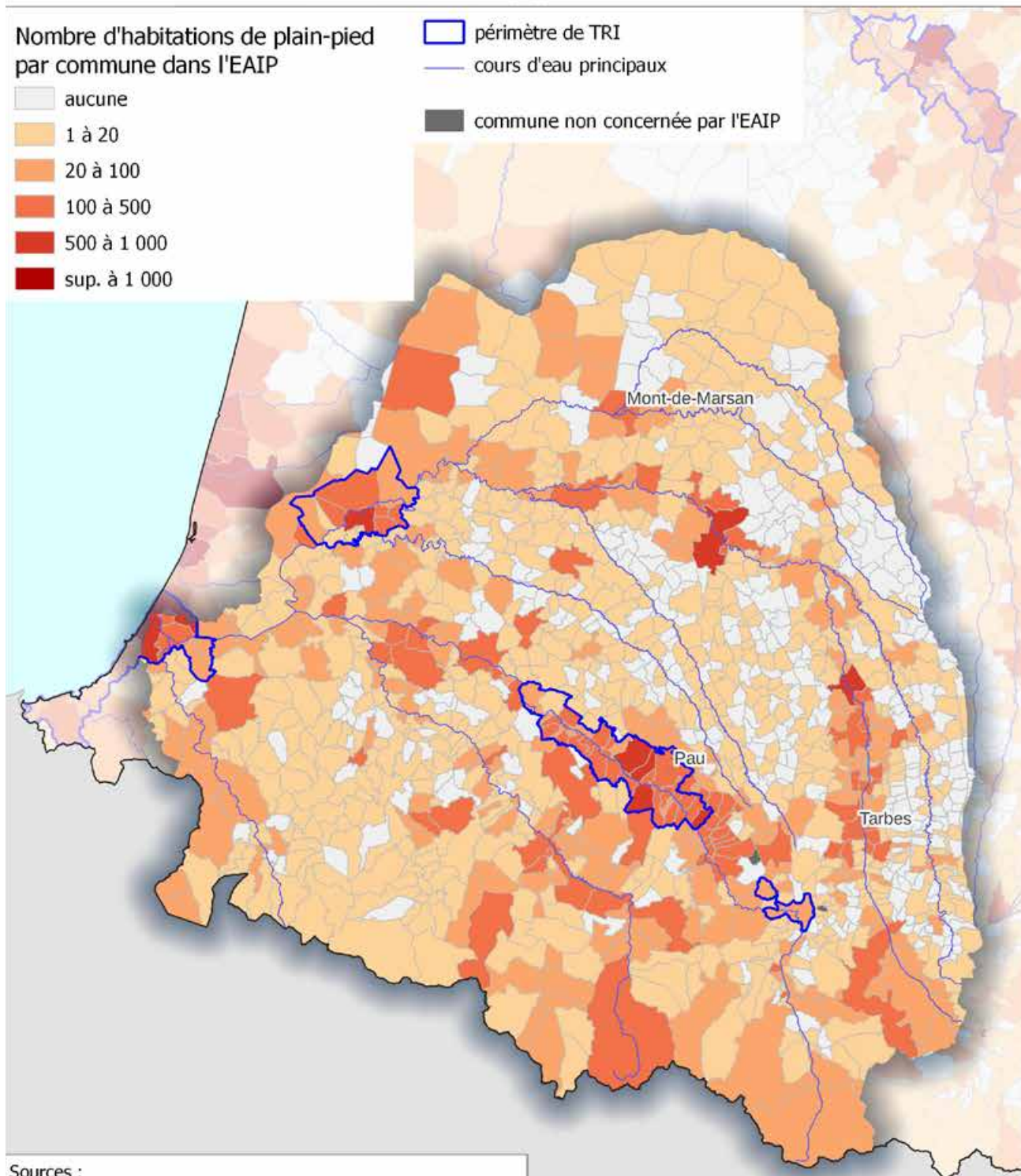
Nombre d'habitations de plain-pied
par commune dans l'EAIP



 périmètre de TRI

 cours d'eau principaux

 commune non concernée par l'EAIP



Sources :

Données habitations de plain-pied dans l'EAIP : MTE/SDES
à partir de la BD-TOPO 2022 (IGN)

TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :

BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

0 20 40 60 km



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Nombre d'arrêtés de Catastrophes Naturelles Inondations et Coulées de boues

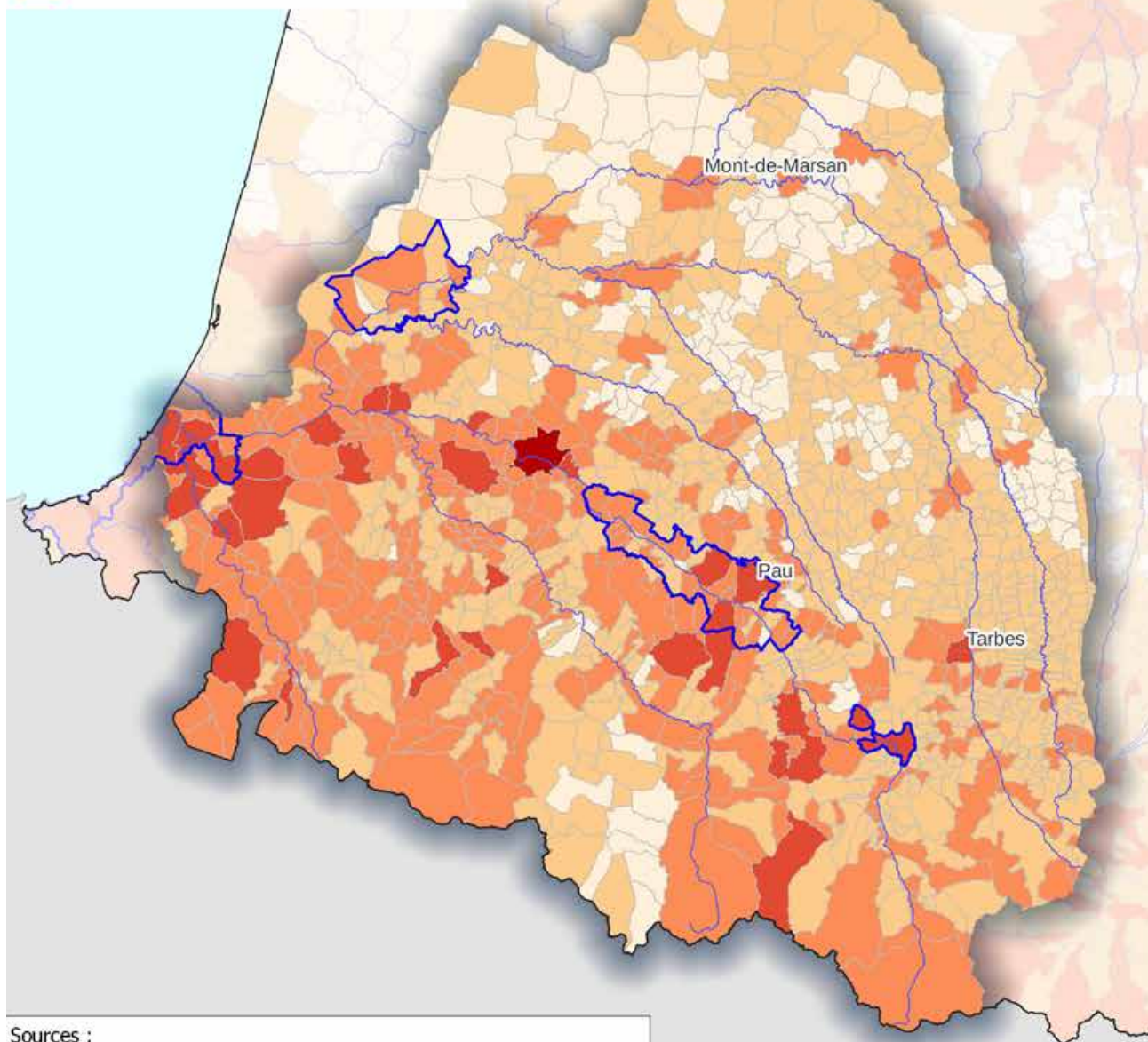
Adour

Nombre d'arrêtés cumulés jusqu'en janvier 2023 par commune



périmètre de TRI

 cours d'eau principaux



Sources :

Données sur les arrêtés de Catastrophes Naturelles : MTE/SDES

 à partir de la BD GASPARD sur Géorisques (extraction de janvier 2023)

 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :

BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

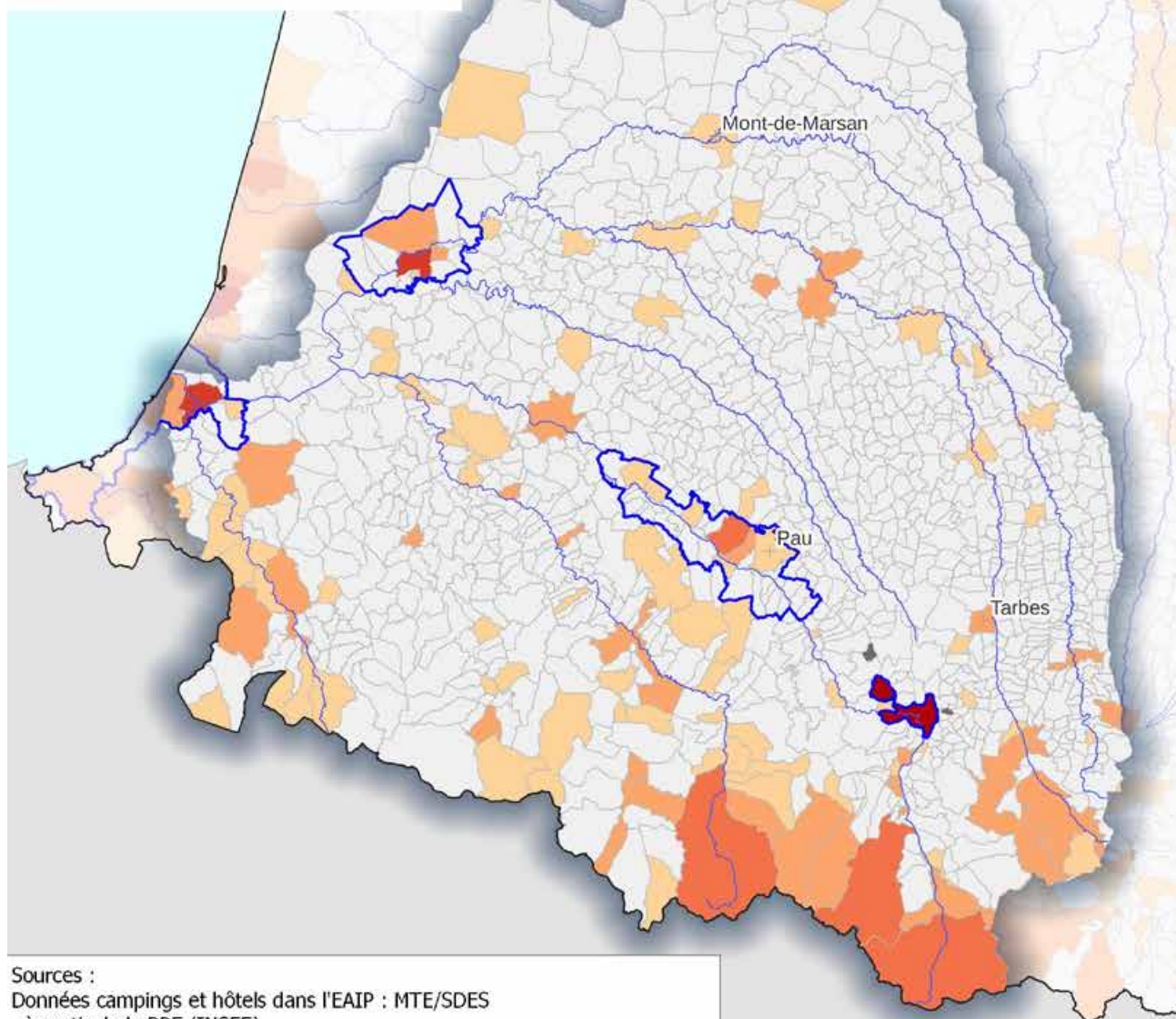
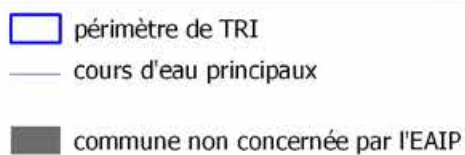
0 20 40 60 km



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Campings et hôtels dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

Nombre d'hôtels et de campings
par commune dans l'EAIP



Sources :

Données campings et hôtels dans l'EAIP : MTE/SDES
 à partir de la BPE (INSEE)
 - Hôtels de 5 chambres ou plus, hors rés. hôtelières et rés. de tourisme
 - Campings de 10 emplacements ou plus
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :

BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

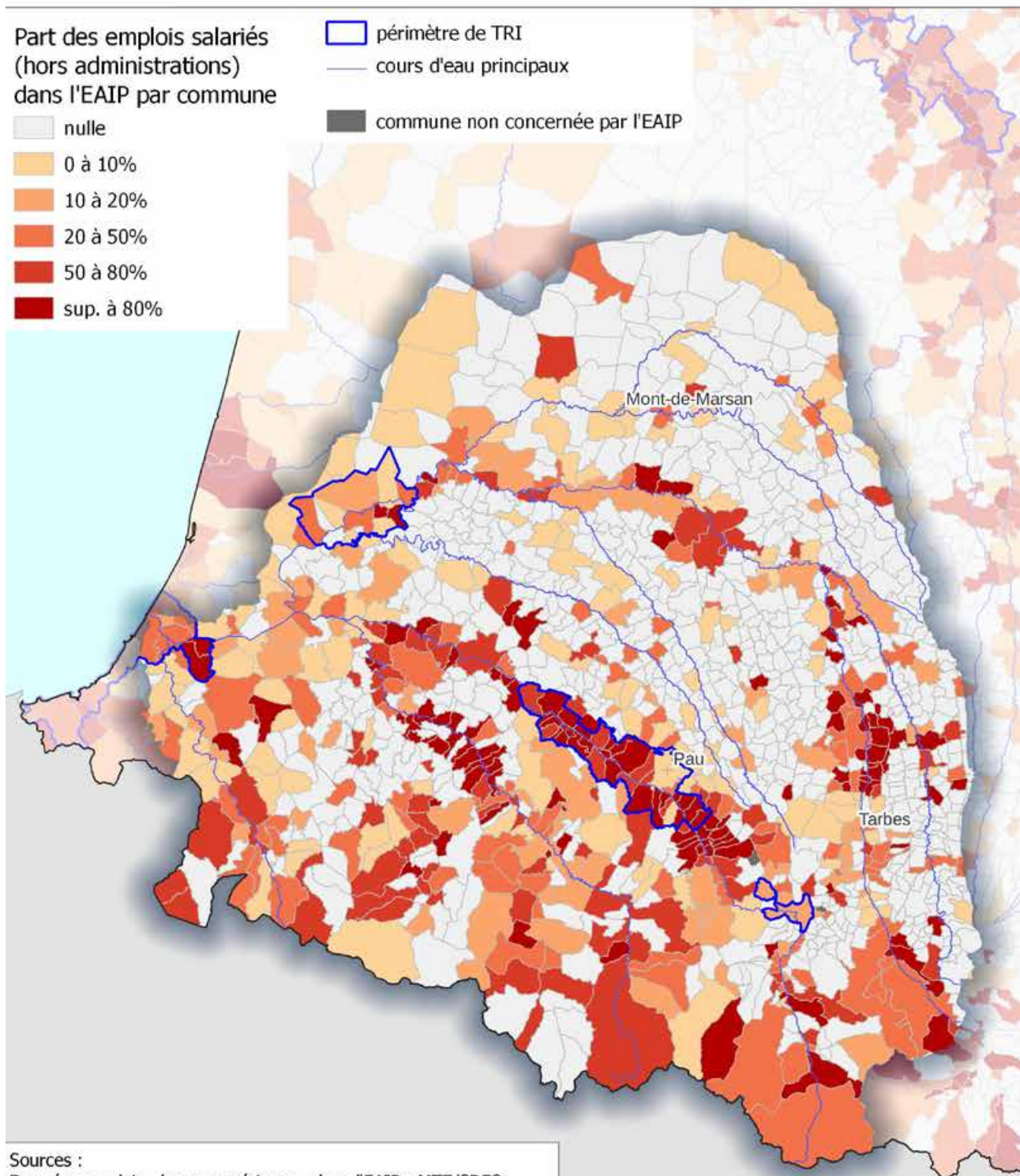
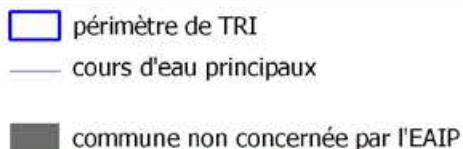
0 20 40 60 km



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Emplois dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

Part des emplois salariés
(hors administrations)
dans l'EAIP par commune



Sources :

Données emplois - borne supérieure - dans l'EAIP : MTE/SDES
à partir du répertoire SIRENE (INSEE)
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :

BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

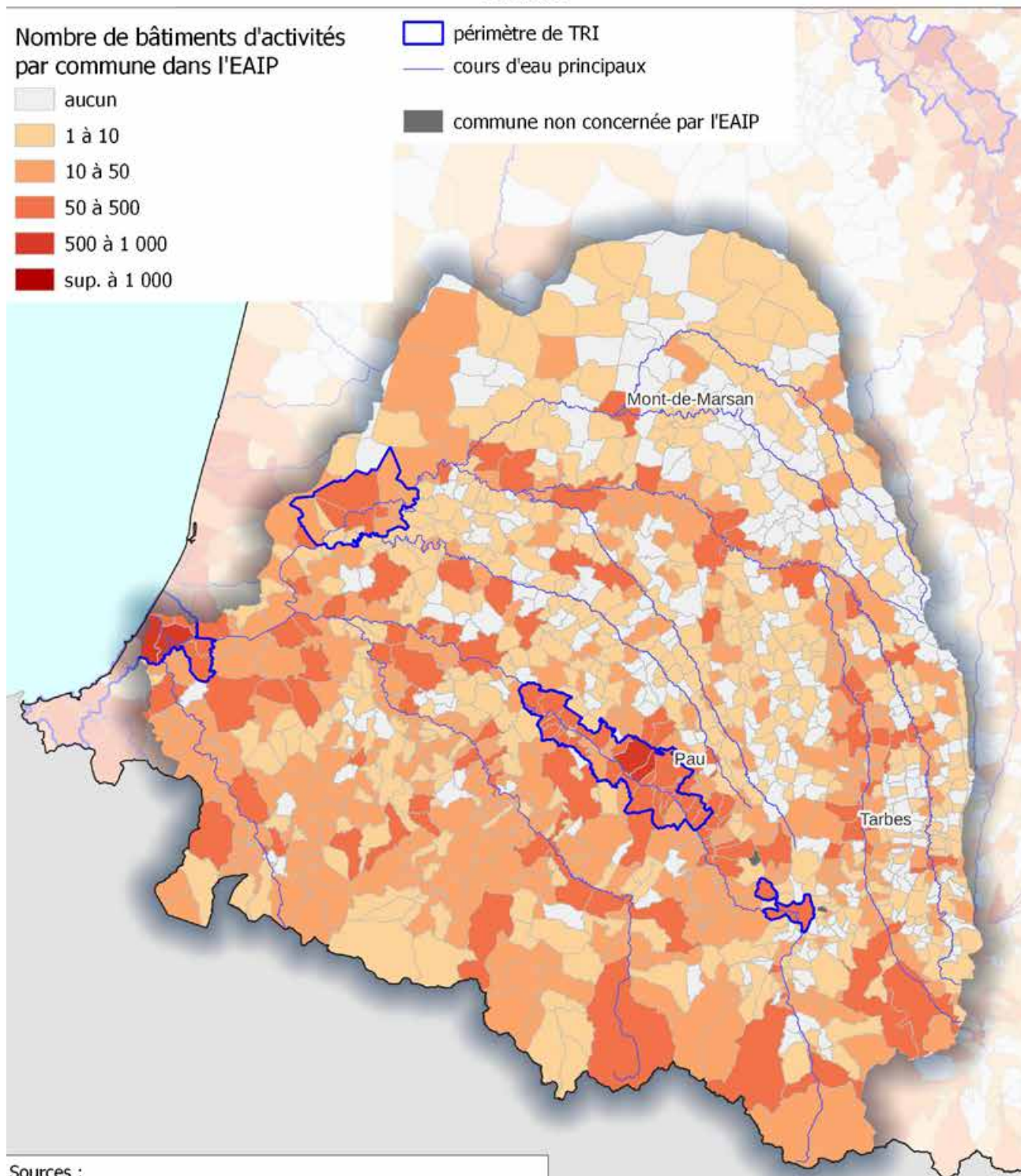
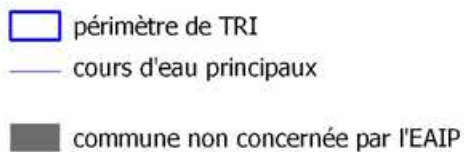
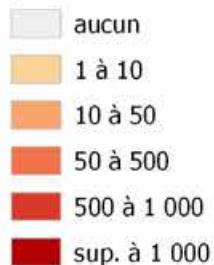
0 20 40 60 km



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Bâtiments d'activités dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

Nombre de bâtiments d'activités
par commune dans l'EAIP



Sources :
 Données bâtiments d'activités dans l'EAIP : MTE/SDES
 à partir de la BD-TOPO 2022 (IGN)
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

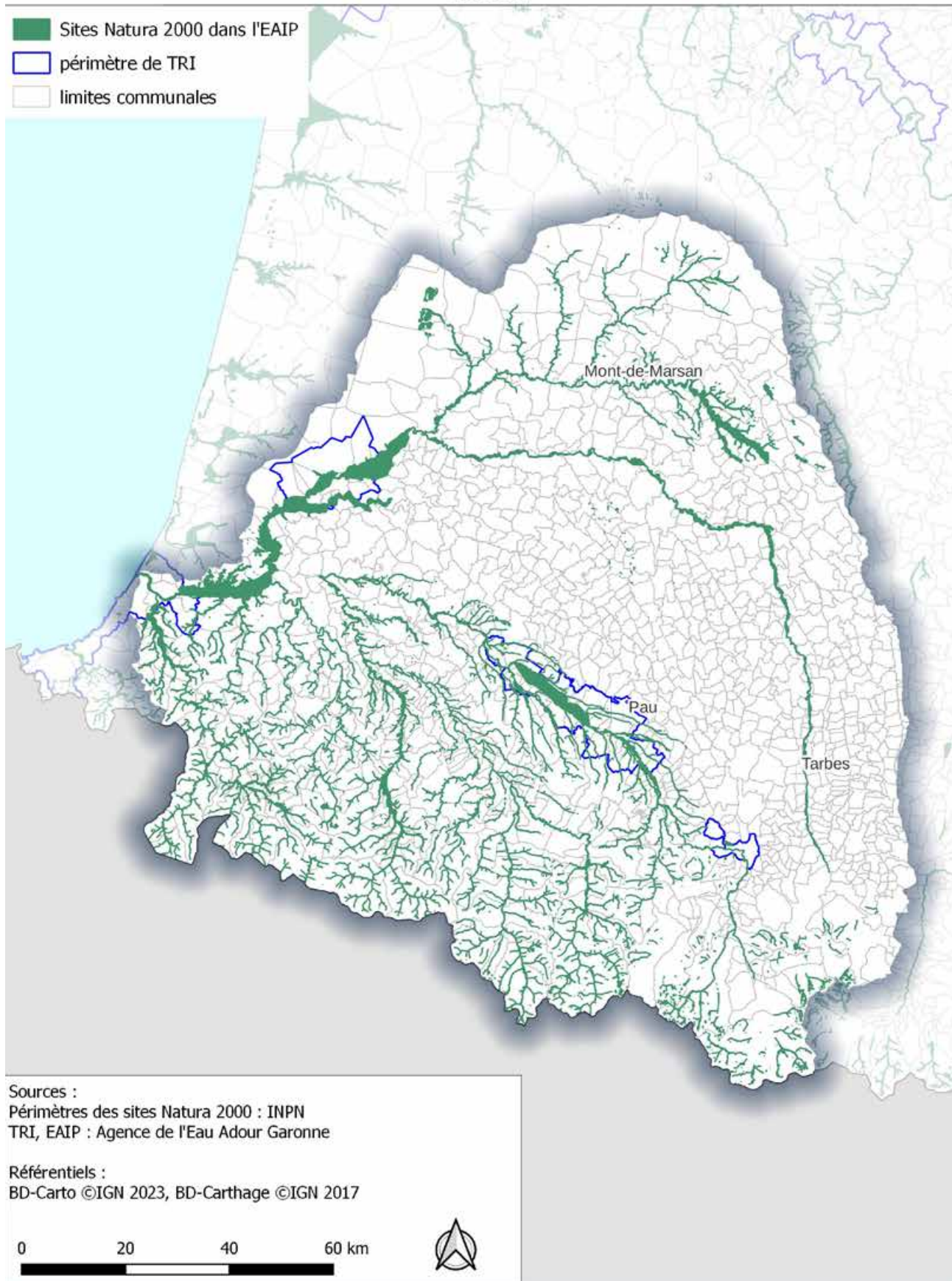
Référentiels :
 BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

0 20 40 60 km



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Sites classés Natura 2000 dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour



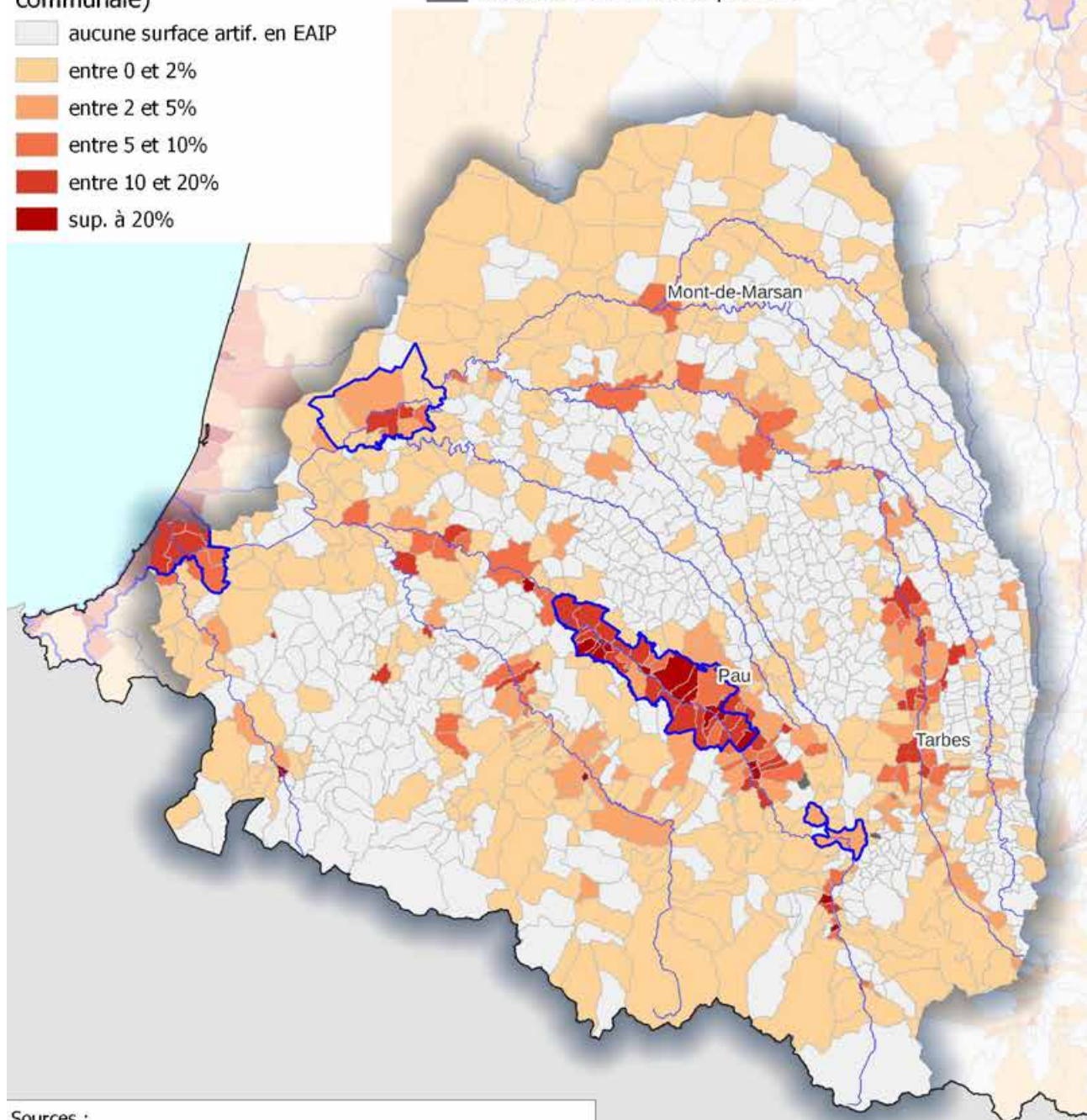
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Part de surface artificialisée dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

Part de surface artificialisée
 par commune dans l'EAIP :
 (surf. artificialisée en EAIP / surf.
 communale)

-  aucune surface artif. en EAIP
-  entre 0 et 2%
-  entre 2 et 5%
-  entre 5 et 10%
-  entre 10 et 20%
-  sup. à 20%

-  périmètre de TRI
-  cours d'eau principaux
-  commune non concernée par l'EAIP



Sources :
 Données de surfaces artificialisées dans l'EAIP : MTE/SDES
 à partir de Corine Land Cover 2018
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
 BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

0 20 40 60 km

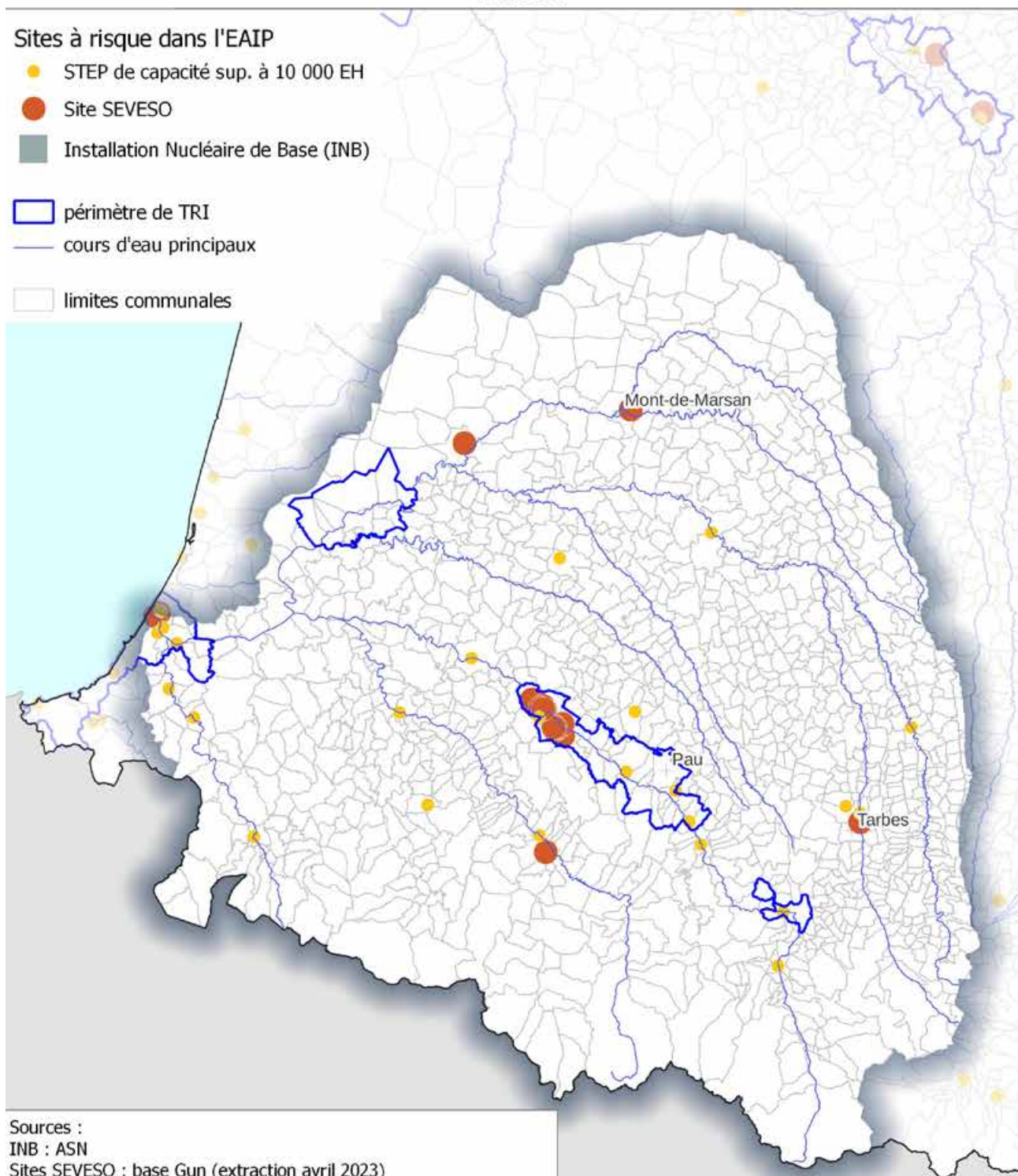


Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Sites à risque dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

Sites à risque dans l'EAIP

- STEP de capacité sup. à 10 000 EH
- Site SEVESO
- Installation Nucléaire de Base (INB)
- périmètre de TRI
- cours d'eau principaux
- limites communales



Sources :

INB : ASN

Sites SEVESO : base Gun (extraction avril 2023)

STEP : MTE/base de données sur les Eaux

Résiduaire Urbaines (extraction janvier 2023)

TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :

BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

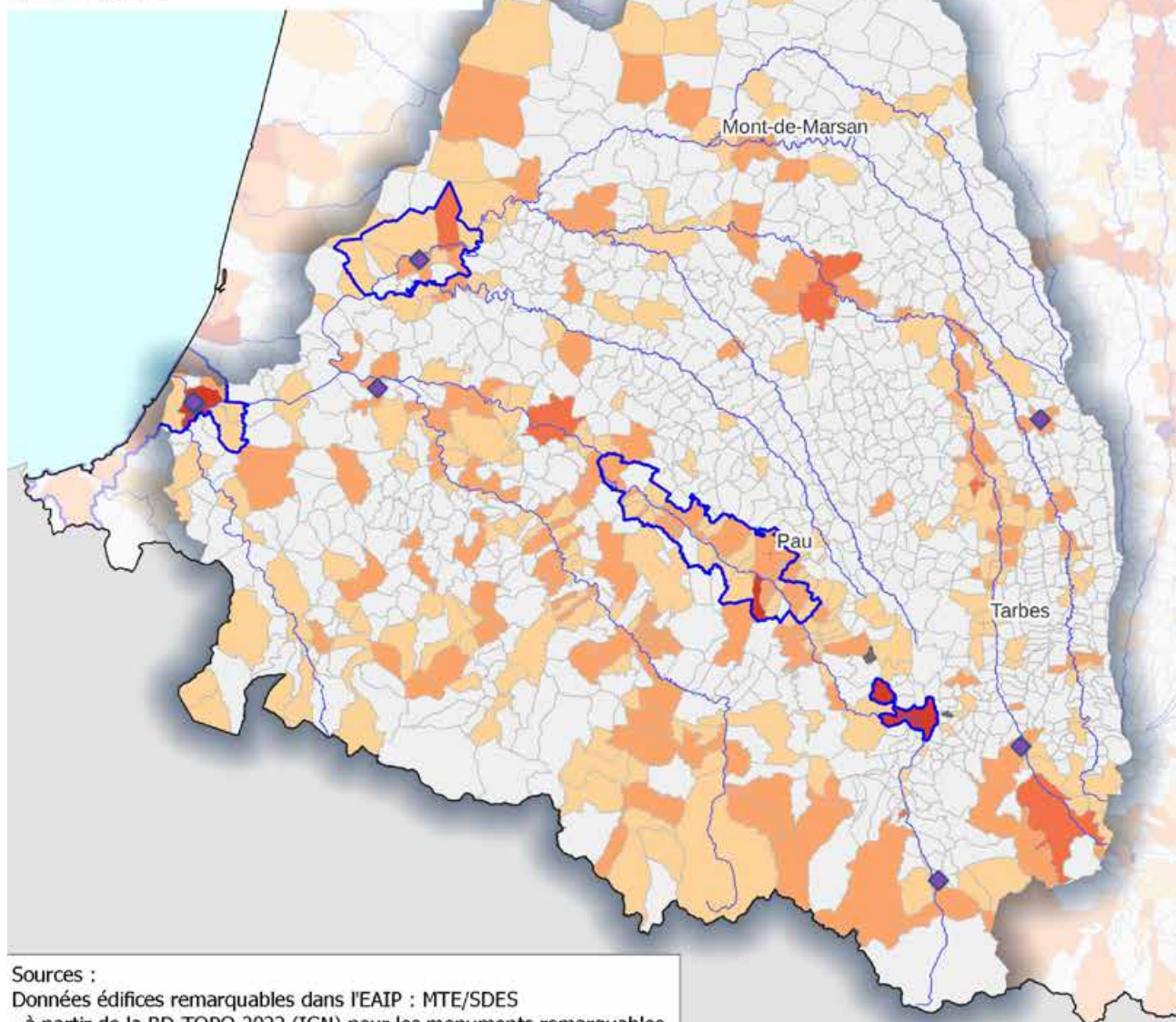
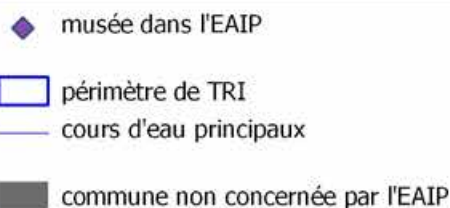
0 20 40 60 km



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Edifices remarquables dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

Nombre d'édifices remarquables
(Monuments remarquables et
musées) par commune dans l'EAIP



Sources :

Données édifices remarquables dans l'EAIP : MTE/SDES
à partir de la BD-TOPO 2022 (IGN) pour les monuments remarquables
et de la base muséofile (Ministère de la Culture) pour les musées
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :

BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

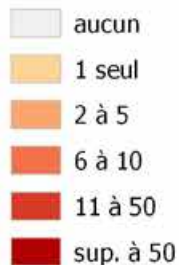
0 20 40 60 km



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Monuments historiques dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Adour

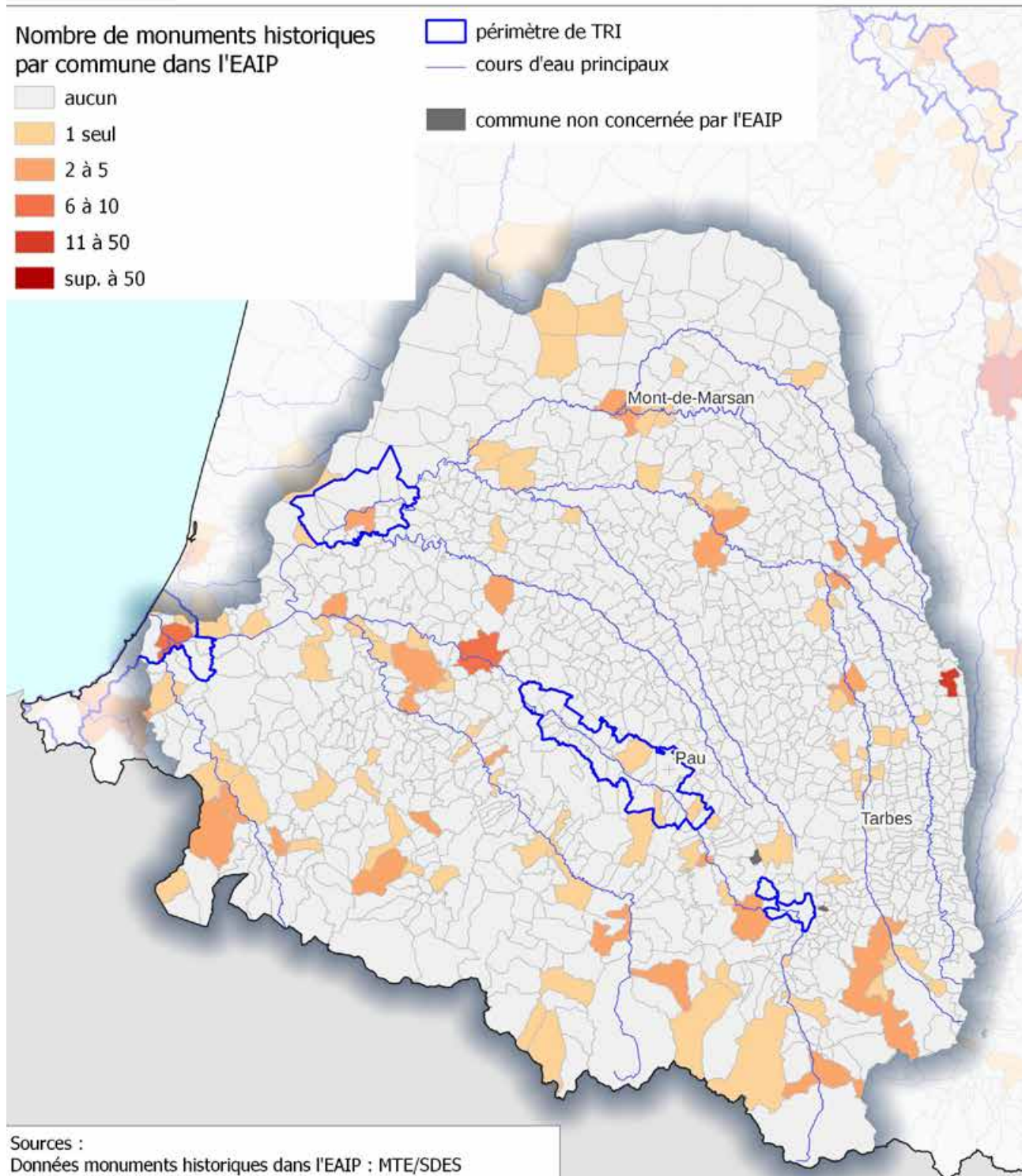
Nombre de monuments historiques
par commune dans l'EAIP



 périmètre de TRI

 cours d'eau principaux

 commune non concernée par l'EAIP



Sources :

Données monuments historiques dans l'EAIP : MTE/SDES
à partir de la base des monuments historiques
du Ministère de la Culture

TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :

BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

0 20 40 60 km



ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DES RISQUES INONDATION (EPRI) 2024

Sous-bassin « Adour »